

28-03-75 00107 17905 001  
 BIBLIOTHEQUE NATIONALE  
 DU QUEBEC  
 RECEPTION DES PERIODIQUES  
 1700 RUE ST DENIS MTL QUE  
 DEPOT D-745136

le vendredi 7  
février 1975

nuageux avec  
éclaircies

Celsius (°C) Fahrenheit (°F)

Minimum: -15 Minimum: 10  
 Maximum: -5 Maximum: 20

où nous serons maîtres chez nous

Première année — No. 286

14 pages

25 cents

1975



“En 64, c’est vrai  
que j’étais barbeux”



Photo Antoine Désilets

Demain, dans LE JOUR, Pierre Bourgault expliquera à Gil Courtemanche pourquoi il est revenu à la politique... et au PQ. “Le RIN, c’est fini, qu’on arrête d’en parler, dit-il, nous sommes tous membres et membres fidèles du PQ”... “J’ai envie d’aller dans les Cegeps, parce que les jeunes ont besoin de romantisme”... “Je ne suis pas revenu pour faire des ‘sparages’, je suis revenu parce que je pense que je peux être utile à la cause de l’indépendance”... “On n’est pas assez nombreux pour avoir les moyens de se chicaner pour rien”.

## québec

Cloutier mettra  
à l’essai ses  
tests d’aptitude

page 3

Que Lévesque  
lâche la  
“cuisine”, dit  
Bourgault

page 4

Début de l’enquête  
sur les morts de la  
Canadian Copper

page 3

## monde

Les conditions  
sanitaires sont  
catastrophiques  
à Asmara

page 6

Jackson aux  
présidentielles  
de 1976

page 7

Calme relatif  
à Lima

page 6

## économie

La Coopérative  
fédérée: no 1 du  
Québec Français

page 10

## spectacles

Une crise du  
spectacle?

On pourra lire demain dans notre  
cahier Vie et culture la première

tranche d’une grande enquête du JOUR sur ce qu’on appelle la crise du spectacle québécois à partir du fait que les chanteurs québécois vont d’insuccès en insuccès à la Place des Arts tandis que les Français, dont on connaît l’invasion cette année, et les étrangers en général font des affaires d’or chez nous. Les producteurs, les gérants d’interprètes et de salles, et les artistes témoignent.

La campagne de souscription  
Le patron souscrit une part  
égale à celle de ses employés

La compilation d’hier indique une légère remontée sur les rentrées de la veille: \$4,182 par comparaison à \$3,512,56, mercredi. Le grand total ce matin est donc de \$76,841,68.

Le Syndicat des professionnels de la Ville de Montréal ne compte que seize membres mais le montant de sa souscription à la campagne s’élève à \$130. Tous sont abonnés au journal.

La plus forte somme reçue hier provient des employés du CEGEP Ahunistic, soit \$735. Des membres de la rédaction de la revue Critère ont contribué à même cette somme.

Autres contributions de groupes ou d’associations: un groupe d’employés de l’Hydro-Québec, \$410; le “Tour du chapeau” à une réunion du Parti québécois du comté de Mille-Iles rapporte \$410 et le tout est complété à \$500 pour arrondir la somme; un groupe de typographes du journal LA PRESSE verse un acompte de quarante dollars (\$40) avec la mention suivante: “Les équipes de jour et de nuit ne tarderont pas à emboîter le pas...”

Premier exemple du genre: les employés d’une firme de cinéma procèdent entre eux à une collecte de \$50 et le patron qui s’était engagé à souscrire l’équivalent des contributions de son équipe y va d’une somme égale. On se plait à rêver d’un modèle du genre à Bell Canada...

Des lecteurs profitent de la campagne pour nous faire parvenir en même temps que leurs dons, une foule de suggestions utiles et de remarques bien senties sur leur journal. Le personnel administratif n’est pas suffisant pour accuser réception à chacun, mais tous peuvent être assurés que leurs suggestions seront étudiées à fond.

Un lecteur nous fait parvenir, avec son don, une coupure de presse d’un quotidien de l’Ontario où il est fait mention d’une décision du cabinet ontarien de couper tous les salaires des ministres et des députés de 5%, en

# Pour le tarif préférentiel d’électricité établi par un arrêté en conseil Aluminerie: l’Hydro n’a pas été consultée

par Jean Chartier

Tandis que le secrétaire du Conseil exécutif M. Julien Chouinard, confirmait hier qu’un arrêté en conseil relatif à la construction éventuelle d’une aluminerie dans la région

de Québec avait bel et bien été adopté dans la journée de mercredi, le président de l’Hydro-Québec déclarait, lors d’une entrevue exclusive au JOUR, qu’une véritable ruée des compagnies d’aluminium était survenue voici un peu plus d’un an, en vue

de l’implantation d’une aluminerie au Québec.

M. Giroux a déclaré qu’à cette occasion, l’Hydro-Québec avait évalué le prix régulier qu’il en coûterait à certaines de ces compagnies pour se procurer son électricité. Dans tous les cas, a mentionné M. Giroux, nous avons donné le même prix qu’il en coûterait à n’importe lequel industriel pour obtenir de telles quantités d’électricité. M. Giroux précise que les Japonais cherchaient particulièrement à obtenir des bas coûts d’électricité. “Ils nous demandaient un rabais de moitié prix, soit de baisser de 10 à 5 mills le coût de facturation pour une mesure-étalon”.

“On a refusé. Il faut bien comprendre, poursuit M. Giroux que le coût de l’électricité n’est plus le même de nos jours que voici dix ans au Québec. Malgré cela, notre prix demeure en moyenne de 30 à 40 pour cent plus bas que dans les états américains. Au Japon, ajoute-t-il il y a même une surcharge de 70 pour cent pour l’électricité destinée aux industries”.

Dans ces conditions, le Québec demeurerait une terre intéressante pour les grands utilisateurs d’électricité. Le président de l’Hydro ajoute qu’il se souvient que la National South Wire était parmi les intéressés l’an dernier tout comme l’Alcoa qui songeait à implanter à Valleyfield un complexe de moindre importance, dit-il.

Saint-Pierre  
confirme

Par ailleurs M. Giroux déclare formellement que l’Hydro n’a pas été approché ces derniers temps au sujet de la National South Wire. Sa position n’a donc pas changé.

Pourtant, l’arrêté en conseil adopté par les ministres québécois au cours de la journée de mercredi autorise une étude dite de “practicabilité” de l’ordre de \$500,000, celle-ci devra déterminer dans quelle mesure l’établissement d’une aluminerie serait réalisable et rentable advenant un investissement de \$150 millions de la part de la National South Wire et tel tarif d’électricité qui est mentionné et inférieur au tarif courant de l’Hydro.

Les ministres n’ont donc pas encore approuvé un tarif préférentiel mais ils ont commandé une étude se basant sur une telle considération. À ce sujet, il ressort donc clairement que l’Hydro n’a pas été consultée jusqu’ici.

Position  
inchangée

Le ministre de l’Industrie et du Commerce M. Guy Saint-Pierre a confirmé hier que l’établissement d’une aluminerie de l’ordre de \$450 millions était bel et bien envisagée dans la région de Québec mais il a précisé que le site de Beauport n’a pas été retenu de façon définitive; il est aussi question de Portneuf, a dit le ministre.

Une firme d’analystes financiers a par ailleurs communiqué avec le JOUR au cours de la journée hier pour s’enquérir de la nature de la compagnie National South Wire. Il s’agit d’un conglomérat formé par les compagnies National Steel et Southwire company. Il apparaît que l’aluminerie qui serait créée dans la région de Québec ne manufacturerait pas seulement de l’aluminium de première fusion mais fabriquerait aussi certains produits finis. Une telle usine ne requerrait pas la création d’une nouvelle centrale électrique par l’Hydro-Québec, indique M. Giroux.

Le gouvernement fédéral a signé l’an dernier avec le Québec une entente qui prévoit \$400 millions pour le développement industriel régional. Ces fonds publics ne sauraient aller en bloc à l’aluminerie que ce soit par le biais de la SDI ou de la SGF. En effet,

la papeterie de Saint-Félicien drainera une part substantielle des capitaux de même que les deux raffineries de Gros-Cacouna si elles aboutissent ou l’acierie envisagée dans l’Est du Québec.

le  
point  
du  
jour

Le pouvoir  
de chantage

La décision du gouvernement fédéral de fournir un solide appui financier aux riches multinationales regroupées dans le consortium Syncrude (Imperial Oil, Cities Service et Gulf) est en train de provoquer à travers le Canada une véritable levée de boucliers.

Pourtant, ce n’est pas tant à cause de l’importance des fonds directement investis que la démarche des pouvoirs publics d’Ottawa et de deux provinces semble odieuse. Après tout, pour une mise de fonds directe de \$600 millions, dans un projet de \$2 milliards, l’Etat contrôlerait 30% des actions. C’est là une mathématique irréprochable.

Ce qui scandalise à première vue, c’est plutôt l’ensemble des avantages financiers qui accompagnent ce curieux “sauvetage” de multinationales ayant revêtu brusquement la déroque des derniers mendiants venus, après une année de profits fulgurants. Que l’Alberta consente des investissements de plusieurs centaines de millions pour fournir à Syncrude l’infrastructure nécessaire à son projet millardaire, sans retirer pour autant le moindre dividende direct, sans obtenir un contrôle proportionnel.

Mais après tout, pour l’essentiel, le gouvernement Loughheed a agi à peu près comme l’équipe libérale du Québec, au temps du “cadeau” consenti à IIT-Rayonier, à Port Cartier. Les sommes sont plus considérables, certes, mais la logique de l’Etat-père-Noël-des-nantis est inchangée.

Mais ce qui est plus grave (et il s’agit là d’un précédent inimaginable), c’est que le gouvernement fédéral, après avoir refusé au “front commun” des provinces d’éviter la double taxation en autorisant les compagnies à déduire de leurs revenus imposables les royalties payées aux provinces, vient de céder sur ce point au groupe Syncrude.

Ce que trois premiers ministres n’ont pu obtenir en plusieurs mois de négociations, conciliations, menaces et autres pirouettes, Syncrude l’a obtenu simplement par le chantage: “Trouvez nous un milliard, où l’on s’en va!”

M. Trudeau a beau dire que c’est là un cas unique, dicté par l’intérêt supérieur du pays (l’exploitation du pétrole des sables est essentielle à l’indépendance énergétique du Canada). Malheureusement, l’argument ne tient pas. Si brusquement, toutes les compagnies pétrolières décidaient d’arrêter leurs exploitations actuelles, si le fédéral ne cède pas sur cette “double taxation”, cela devierait là encore “essentiel pour l’indépendance énergétique” de céder.

On peut fort bien désapprouver la double taxation, et se réjouir secrètement de la “porte” ouverte lundi dernier par le fédéral. Force nous est de constater toutefois que ce que les pouvoirs politiques n’obtiennent pas, le chantage des compagnies le décroche aisément. Cela permet de mieux comprendre qui gouverne réellement dans ce pays!

Pierre Sormany

Pour faciliter l’intégration des  
immigrants au secteur français  
L’anglais dès la  
4e année dans les  
écoles de Montréal

par Paule  
Beaugrand-Champagne

Afin “de faciliter l’intégration des immigrants au milieu francophone”, la CECM commencera en septembre prochain à enseigner l’anglais, langue seconde, à ses élèves de 4e année élémentaire qui en feront la demande. Actuellement, l’enseignement de l’anglais ne commence qu’en 5e année.

La présidente de la CECM, qui a pris à son compte cette proposition qui était hier sur la table, a indiqué qu’à son avis il fallait répondre aux demandes des parents et même de cer-

tains enseignants en faveur de l’enseignement de l’anglais le plus tôt possible. Elle a aussi déclaré qu’une telle mesure ne peut que favoriser l’intégration dans les écoles françaises des immigrants et Néo-canadiens qui trouvent que l’enseignement actuellement donné dans les 5e et 6e années élémentaires “n’est pas convenable”, ou qu’ils veulent qu’ils commencent à un plus jeune âge.

Mme Thérèse Lavoie-Roux est aussi d’avis que commencer cet apprentissage d’une langue seconde plus tôt ne pose pas de problème, parce que plus un enfant est jeune moins il souffre des préjugés des adultes; elle faisait alors référence aux implications politiques que sa proposition pouvait prendre dans le contexte de la “crise du Québec” dont un commissaire venait de parler.

Le commissaire Lacoste a fait remarquer à la présidente que, d’après les statistiques des inscriptions à la CECM (secteurs anglophone et francophone), c’est la politique d’assimilation des immigrants au secteur francophone qu’il faudrait réviser plutôt que celle de l’enseignement de l’anglais.

En adoptant la résolution proposée par la présidente Lavoie-Roux, c’est le “plan de développement des langues” du ministre Cloutier que les commissaires ont adopté hier, à toutes fins utiles.

Autres informations, page 3

guise d’exemple de réduction des dépenses gouvernementales...

C’est aujourd’hui, 7 février que nous avons besoin de dactylos bénévoles. Les 10, 11 et 12 février, nous apprécierions les services bénévoles de téléphonistes et d’automobilistes pour recueillir des dons. S.V.P. appeler Réjean Séguin, à 331-8961.

OBJECTIF  
\$100,000



La fermeture des  
écoles françaises  
Cloutier  
intervient

(LE JOUR) — Le ministre François Cloutier a annoncé hier qu’il avait pris des mesures pour empêcher que les commissions scolaires ferment “la dernière ou la seule école francophone d’un secteur, municipalité ou quartier” sous leur juridiction.

Selon le ministre, une telle fermeture si elle se produisait, porterait préjudice au développement francophone d’un milieu donné. Il estime que les huit commissions scolaires de l’île de Montréal ne devront pas prendre la décision de fermer des écoles aussi stratégiquement uniques, même pour des raisons administratives ou économiques.

Le Conseil scolaire devra remettre au ministre une liste des écoles ainsi menacées du territoire de l’île de Montréal et élaborer avec lui une politique de prévention des fermetures d’écoles francophones.

Dans sa déclaration, le ministre affirme qu’il faudra attendre deux ou trois ans avant que les effets de la loi 22 se fassent sentir quant aux immigrants et qu’il faut empêcher, en attendant, la fermeture des écoles francophones.

## Seizième de 19 sites possibles sur le St-Laurent

# Gros-Cacouna est écarté par les experts comme site du super-port

QUÉBEC (PC) — Le site de Gros-Cacouna est carrément écarté comme emplacement d'un super-port dans le Saint-Laurent, selon la conclusion qui se dégage d'une longue étude effectuée à ce sujet pour le gouvernement du Québec, par les firmes Surveyer, Nenniger et Chenevert Inc. (SNC) et La Société Internationale d'Équipement et de

Conseil Inc. (SINTEC), et qui a été remis à la mi-janvier au ministère des Richesses naturelles.

Cette étude qui a coûté \$600,000 a été effectuée dans l'optique d'un complexe portuaire et pétrolier.

Selon ces informations, la région de Gros-Cacouna se situe au 16ème rang parmi les 19 sites explorés le long du fleuve St-Laurent pour

l'aménagement d'un super-port.

### Faiblesses

Le site de Gros-Cacouna, révèle le rapport, se distingue par ses faiblesses quant aux conditions de navigation telles que le chenal d'approche, le bassin de manoeuvre et l'acostage. En plus, les conditions naturelles du port sont

défavorables à Gros-Cacouna en particulier à cause de l'amoncellement des glaces et les forts courants en provenance de la rivière Saguenay, de l'autre côté du fleuve.

Ces faits se révèlent d'une importance particulière au moment où le gouvernement québécois s'apprête à faire connaître sa politique portuaire, proba-

blement la semaine prochaine. L'essentiel de cette politique est déjà approuvé par le Conseil des ministres et il reste les détails techniques à régler. Déjà, le ministre Saint-Pierre a indiqué qu'il favorisait Gros-Cacouna pour l'emplacement de projet de sidérurgie et de port de transbordement en eau profonde.

Il reste mainte-

nant à savoir, à la lumière des indications du rapport SNC-SINTEC si M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce maintiendra cette préférence.

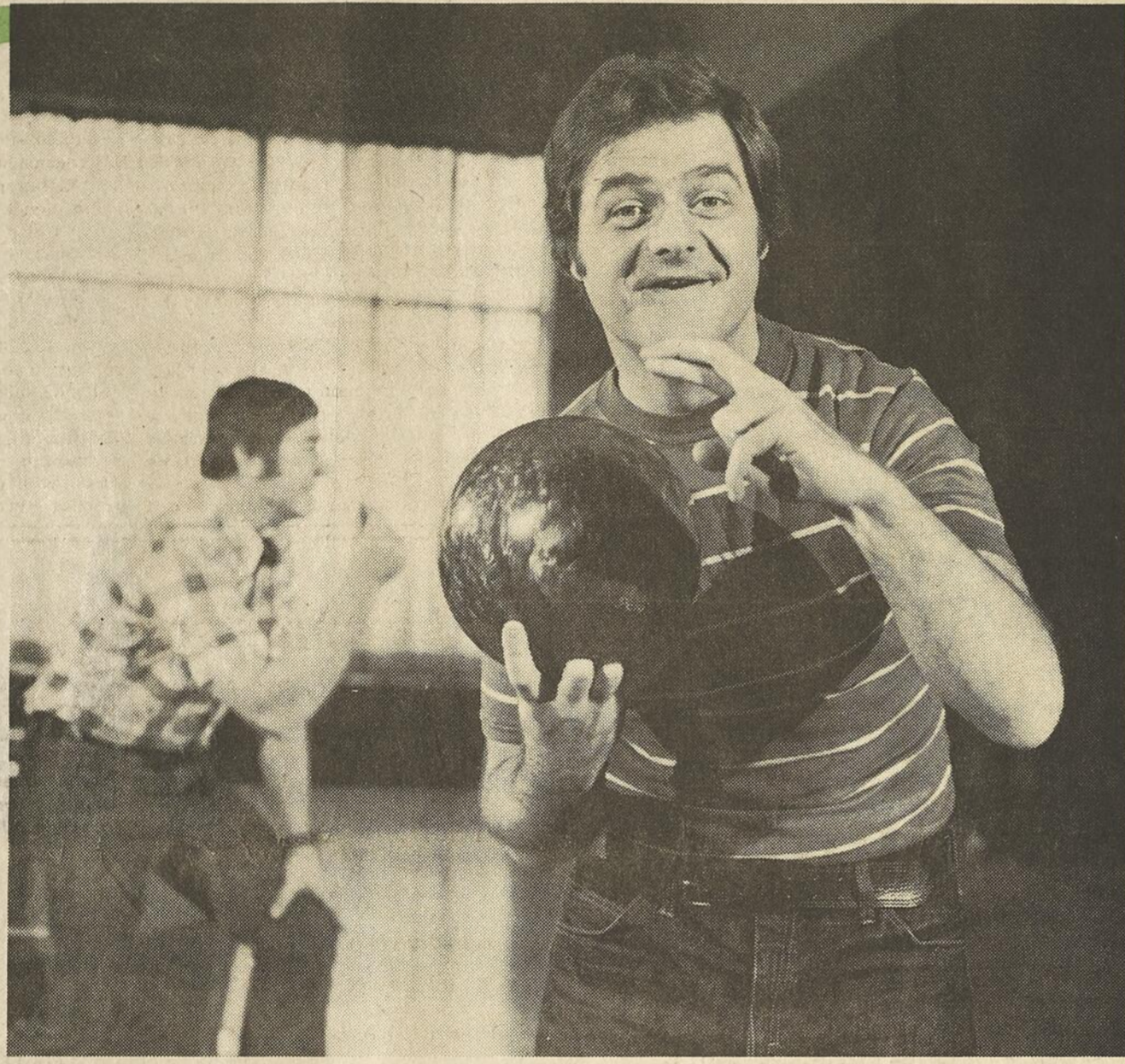
### Autres endroits

À la place de Gros-Cacouna, le rapport SNC-SINTEC recommande au gouvernement de considérer davantage six autres endroits sur le

fleuve Saint-Laurent. Ces endroits sont Caplan, dans la Baie des Chaleurs, St-Siméon et l'île aux Lièvres, dans Charlevoix, l'île Rasade, près de Rimouski, et finalement Matane et Sept-Îles.

La région de Sept-Îles présente des avantages marqués par rapport aux autres emplacements envisagés en raison de son port naturel en eau profonde.

Pour le développement de l'industrie sidérurgique elle marque un autre point par rapport à la proximité des mines de fer. Par contre, Sept-Îles serait désavantagée, dans l'hypothèse de l'aménagement d'un super-port pour pétroliers parce que la construction d'un oléoduc jusqu'à Montréal serait rendue difficile à cause des montagnes sur la Côte-Nord.



**Depuis que je connais le BAC, je suis comme ça avec mon assureur... parce que j'y vois clair.**

Les assurances I.A.R.D., c'est-à-dire Incendie, Accident et Risques Divers, ça peut parfois vous sembler compliqué. Voici comment nous, du BAC, pouvons vous venir en aide.

### Par nos conseils.

Notre organisme groupe la plupart des assureurs I.A.R.D. Il a été mis sur pied par les assureurs eux-mêmes pour servir d'intermédiaire entre le public et les assureurs. Au BAC, nous ne vendons pas d'assurance. Nos spécialistes peuvent donc vous conseiller en toute objectivité, quels que soient vos problèmes.

### Par notre Centre d'information.

Notre Centre d'information met à votre disposition toute une gamme de brochures et de dépliants traitant des assurances I.A.R.D. Ils sont le fruit

d'études approfondies, effectuées par notre Service de recherches, et vous sont offerts gratuitement. Vous y trouverez les réponses aux questions que vous pourriez vous poser sur divers sujets. Pour vous les procurer, vous n'avez qu'à nous en faire la demande.

### Par notre accessibilité.

Le BAC est accessible à tous. Que vous soyez en quête de conseils, d'éclaircissements ou tout simplement de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nos spécialistes s'empresseront de répondre à vos questions. Ils seront également heureux de

savoir ce que vous pensez des assurances I.A.R.D. Plus de 6 000 personnes les ont consultés au cours de l'année 1974.

Au BAC, nous sommes avant tout à votre service: consultez-nous. N'hésitez pas à nous téléphoner, à nous écrire ou à venir nous voir.

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) 1080, Côte du Beaver Hall Bureau 920 Montréal (Québec) H2Z 1S8 Tél.: (514) 866-9801

**BAC**  
Bureau d'assurance du Canada  
*Pour y voir clair*

## Les non-renouvellements au JOUR

# Les "cinq" mettent SODEP et les journalistes en demeure de les dédommager

par Paule Beaugrand-Champagne

Les cinq journalistes du JOUR dont le contrat d'embauche n'a pas été renouvelé le 13 janvier dernier ont annoncé hier en conférence de presse qu'ils avaient mis en demeure chacun des membres de la Société des rédacteurs de demander que la décision prise à leur endroit soit tenue pour "nulle et non-avenue". Si les membres refusent, des procédures judiciaires seront prises contre eux sans autre avis ou délai.

La compagnie SODEP, qui publie LE JOUR, a également été mise en demeure hier de payer à chacun des cinq journalistes trois mois de salaire en indemnité "de licenciement", plus un mois de salaire pour un an de service et \$300 pour atteinte à la réputation professionnelle. Les plaignants estiment que ce préjudice est inestimable mais qu'en demandant pas plus, ils veulent tenir compte de la situation financière de SODEP.

Les cinq journalistes impliqués, soit Marie Vallée, Marcelle Bourque, Pierre Bertrand, Claude Grégoire et Alain Gerbier, étaient accompagnés pour leur rencontre avec les représentants des médias d'information, de cinq confrères: Rose-Anne Giroux, Maurice Giroux, Antoine Désilets, Jacques Guay et Michel Giroux (pigiste au JOUR). Ces cinq derniers sont d'accord avec les journalistes plaignants pour déplorer la procédure par laquelle ceux-ci ont été remerciés de leurs services pour la prochaine année.

Seul, Jacques Guay a indiqué qu'étant solidaire d'une décision majoritaire prise par la Société des rédacteurs, il ne se rendrait pas à la mise en demeure et se laisserait poursuivre devant les tribunaux, si les "cinq" décident de le faire. Ceux-ci ont indiqué que, voulant régler cette question le plus rapidement possible, c'est devant la Cour des petites créances qu'ils inscriront leur poursuite si, d'ici samedi, leurs confrères ne se sont pas rendus à leur mise en demeure. No-

tons qu'ils voient poursuivre chaque journaliste personnellement parce que la Société des rédacteurs n'est pas incorporée.

Les plaignants ont précisé, au début de leur conférence de presse, qu'ils veulent mettre fin au tort professionnel qui leur a été fait. Mais la plus grande partie de la conférence a quand même porté sur l'orientation du journal, sur son genre de clientèle et sur son avenir. LE JOUR, a-t-on dit, est loin des espoirs que les journalistes ont nourris et des promesses qui ont été faites aux lecteurs; la Société des rédacteurs n'a pas non plus répondu aux espérances et n'a pas d'influence réelle et positive sur l'orientation du journal.

Rose-Anne Giroux et Jacques Guay ont principalement insisté sur la nécessité qu'il y aurait pour les lecteurs et les actionnaires de faire pression sur le journal, pour ainsi faire contre-poids à ce qu'ils ont appelé "l'établissement qu'il y a au JOUR comme dans n'importe quel journal ordinaire". Pour eux, la "crise actuelle" devra être l'occasion d'une réflexion générale qui en ferait le "véritable journal national des Québécois". L'ex-présidente de la Société des rédacteurs s'est d'ailleurs dit "persuadée que la tendance des journalistes actuels est à la fabrication d'un journal élitiste et bourgeois" qu'elle rejette.

Quant à Marie Vallée, porte-parole des "cinq", elle a dit douter que l'arrivée des journalistes plus expérimentés au JOUR, change quoi que ce soit à cette tendance parce qu'à son avis, il n'y a pas tellement de journalistes d'expérience qui sont prêts à tenter de nouvelles expérimentations, ce que LE JOUR, comme nouvel arrivant dans l'information, devrait faire sur le plan du journalisme écrit.

D'autre part, devant la tournure des événements, l'exécutif de la Société des rédacteurs annonce que celle-ci sera invitée à prendre position dans cette affaire dès lundi prochain.

# Bonn se félicite des Jeux de 1972

BONN (d'après AP) — Les Jeux olympiques de Munich, à l'été 1972, ont atteint le résultat optimum avec un minimum d'investissements publics selon un rapport remis hier au Parlement de Bonn par le gouvernement d'Allemagne de l'Ouest.

Les Jeux ont coûté près de \$800 millions, affirme le rapport, les deux tiers de cet investissement ayant été fournis par les activités connexes aux Jeux. Les contribuables ont donc dû payer une facture d'environ \$240 millions (au taux actuel de la monnaie) affirme le rapport daté du 31 janvier dernier, somme qui a été épongée sur six ans à cinq paliers de gouvernement.

"Les Jeux olympi-

ques de 1972, en dépit des événements tragiques qui les ont marqués, sont donc devenus un grand succès pour les villes qui les ont organisés et, par voie de conséquence, un succès également pour l'image de la République fédérale d'Allemagne dans le monde", conclut le rapport.

En plus de ce succès de prestige, ajoute le rapport, les trois-quarts envi-

ron de ces dépenses auront servi à faire des investissements sociaux urgents et stratégiques qui seront utiles pour des décennies. Mais le gouvernement se sent malgré tout obligé de reconnaître dans son rapport que plusieurs de ces "mesures sociales" n'auraient pas été réalisées, ou l'auraient été différemment, si leurs coûts définitifs avaient été prévus.

## Brasseur et Trintignant, Prix de la Monnaie olympique

PARIS (AFP) — Janou Lefebvre, championne du monde des cavalières, les acteurs Jean-Louis Trintignant et Claude Brasseur, et le cinéaste Gérard Pires, ont été faits hier à Paris premiers lauréats du "Grand Prix de la monnaie olympique canadienne", pour avoir relevé le défi du dépassement et, par là même, servi la cause de l'esprit olympique.

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées).

## LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année \$32.00 par six mois et \$18.00 par trois mois. Édition du samedi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## RÉDACTION

Rédacteur en chef: Yves Michaud  
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante  
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux  
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char  
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire.  
Éditorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau  
Consommation: Marie Vallée  
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay

Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.  
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany  
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros  
Reporters: Pierre Tanguay, Marcelle Bourque, Pierre Bertrand  
Photographie: Antoine Désilets  
Caricature: Berthio  
Sport: Jean-Marc Desjardins, Alain Gerbier  
Christian Nobert

## ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau  
Directeur administratif: Robert St-Jean  
Contrôleur: Marcel Latendresse  
Comptable: Ginette Roy  
Assistante comptable: Johanne Marier  
Tirage  
Directeur: Marcel Pinsonnault  
Adjoint: Michel Gagné  
Publicité  
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe  
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque  
Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin  
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy  
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

# LE JOUR

## Les tests d'aptitude de de la loi 22 seront mis à l'essai sous peu

QUÉBEC (PC) — Les tests d'aptitudes linguistiques, prévus par les règlements touchant l'application de la loi 22, seront mis à l'essai d'ici quelques jours dans 10 commissions scolaires de la province.

Le ministère de l'Éducation a annoncé hier dans un communiqué que ces tests seront essayés auprès de 500 élèves de chaque degré scolaire, de la maternelle au secondaire V, répartis dans les 10 commissions scolaires.

Ce communiqué contredit l'information qui avait circulé plus tôt à l'effet que ces tests ne seraient pas appliqués avant encore un an. Ces tests, préparés par le Service de mesure et d'évaluation de la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire, permettront de s'assurer que les élèves ont une connaissance suffisante de la langue d'enseignement pour recevoir l'enseignement dans cette langue.

Les tests objectifs mesureront entre autre la compréhension et l'usage de la langue écrite, la compréhension et la discrimination auditives et l'expression verbale des élèves.

### Inscriptions

Le projet de règlement au sujet de la connaissance de la langue d'enseignement a été publié dans la Gazette officielle du 21 décembre dernier, et stipule que chaque commission scolaire devra faire su-

bir ces tests aux élèves dont la fiche d'inscription indique une demande de changement de la langue d'enseignement.

Devront également subir ces tests, les élèves qui s'inscrivent pour la première fois, à l'exception de ceux dont les parents affirment solennellement, au moment de l'inscription, que la langue dans laquelle l'enfant doit recevoir son enseignement est sa langue maternelle ou celle habituellement parlée à la maison.

On fera aussi exception des élèves qui recevaient l'enseignement dans la même langue mais dans une autre commission scolaire.

La commission scolaire ou le ministre de l'Éducation pourra exiger que tout élève subisse les tests s'il y a lieu de croire qu'il ne connaît pas suffisamment la langue d'enseignement.

Une fois les tests corrigés, il appartiendra à chaque commission scolaire de déterminer dans quelle classe ou dans quel cours l'élève pourra être intégré.

L'essai qu'on va faire des tests a pour but d'établir un seuil minimal au-dessus duquel les élèves ne pourront normalement être intégrés.

Les tests seront donnés aux élèves des deux langues et seront objectifs. L'élève répondra sur une feuille spéciale permettant la correction mécanisée, sauf bien entendu dans le cas des tests d'expression orale.

## L'anglais dès la quatrième année, en septembre Montréal mettra en pratique le plan Cloutier pour les langues

par Paule Beaugrand-Champagne

Malgré leurs réticences à le faire dans le passé, les commissaires de la CECM ont accepté, hier en pratique, d'appliquer sur leur territoire le "Plan de développement des langues" du ministre Cloutier. Malgré toutes les nuances que comporte la résolution adoptée, quant à des modalités d'application progressive du plan, c'est tout de même à ce résultat qu'ils en sont arrivés.

Dans le passé, chaque fois qu'il était question de ce fameux plan, les commissaires objectaient qu'ils n'avaient pas les moyens de l'appliquer et que tous les spécialistes ne

s'entendent pas sur le bien-fondé de commencer l'enseignement d'une langue seconde à un jeune âge. Le plan Cloutier permet en effet l'enseignement de l'anglais dès la première ou troisième année élémentaire, si au moins 27 enfants le demandent, mais rien n'oblige les commissions scolaires à le faire.

Hier, les commissaires ont voté en faveur (12 pour, 4 contre et 2 abstentions) d'une résolution qui prévoit l'introduction progressive de l'enseignement de l'anglais dans les classes de 4e, 3e, 2e et le élémentaire (dans cet ordre) aux enfants qui en feront la demande au cours de l'année précédente; ceux qui n'en feraient pas la demande seraient exemptés. Cette

instauration progressive se fera dans la mesure où l'on aura un nombre suffisant de maîtres compétents pour diffuser cet enseignement et où une continuité aura déjà été assurée aux autres niveaux dans l'apprentissage de l'anglais.

Autrement dit, l'enseignement de l'anglais ne pourra pas commencer en 1e, 2e et 3e tant qu'il n'aura pas été instauré en 4e année, et ainsi de suite en décroissant. Les seuls enseignants considérés comme "compétents" seront ceux qui auront suivi les cours de perfectionnement déjà prévus au plan Cloutier ou des sessions intensives de rattrapage. Il n'y en aurait actuellement que 298 sur 558, les autres étant des titulaires de classe non spécialisés.

À compter de septembre 1975, seuls les 298 "compétents" seront autorisés à enseigner la langue seconde et devront desservir toutes les classes de 5e et 6e (qui apprennent déjà l'anglais) en rotation. C'est en supplément qu'on leur demandera, si possible, de se charger de classes de 4e dès septembre 1975 (s'il y a des demandes de parents

pour l'enseignement de l'anglais) sinon on tentera de trouver d'autres personnels disponibles ailleurs; on a parlé d'échanges possibles de professeurs avec le secteur anglophone de la CECM. De toute façon, les fonctionnaires de la Commission devront faire savoir aux commissaires, pour le 31 mai prochain, quels sont les besoins et les moyens (humains et matériels) qu'ils suggèrent pour y répondre.

Cette décision prise par les commissaires n'a pas été sans discussions. Certains d'entre eux ont clairement indiqué qu'ils sont contre le fait qu'on enseigne l'anglais dans les jeunes classes que le problème n'en est pas un de début avancé d'apprentissage, mais bien plutôt d'améliorations de la qualité de l'enseignement actuellement donné, pour mettre fin aux plaintes des parents.

Selon le commissaire Gaston Michaud (qui a quand même voté en faveur de la résolution), le problème est que pédagogie et politique sont indissociables, parce que "le bilinguisme est le cancer de la

francophonie au Québec" et que plus on commence l'enseignement de l'anglais tôt chez l'enfant, plus on favorise sa bilinguisme.

Le commissaire Lacoste a indiqué, pour sa part, qu'il n'existe pas d'attitudes pédagogiques pures, qu'elles sont toujours conditionnées par le milieu environnant. La loi 22, a-t-il dit, veut protéger le français et c'est ce qu'il nous faut aussi faire en pédagogie. Il s'est dit d'accord pour qu'on donne satisfaction aux parents qui se plaignent de la mauvaise qualité de l'enseignement de l'anglais en 5e et 6e années élémentaires, mais il a dit ne pas comprendre comment on améliorerait cet enseignement en le faisant débiter dès la quatrième année.

Cette amélioration de l'enseignement viendra, selon les fonctionnaires de la CECM et certains commissaires, par l'application de cette partie de la résolution adoptée qui prévoit que seuls des professeurs "compétents" enseigneront dorénavant. Les normes de cette compétence seront définies "dans les plus brefs délais".

## Colloque de la CECM sur l'accueil aux immigrants

(P.B.C.) — La CECM a autorisé hier son Bureau de l'accueil et de l'information aux immigrants à organiser les 2 et 3 mai prochains un colloque ayant pour thème "L'accueil et l'intégration des immigrants en milieu scolaire".

Tous les services, régions et écoles de la CECM, seront invités à y déléguer des représentants.

Ce colloque voudra informer ses participants, en plus de puiser auprès d'eux des idées nouvelles pour l'élaboration d'un programme d'action de la CECM qui améliorerait l'accueil et l'intégration des immigrants, et de lancer des pistes de travail en ce sens. Des observateurs des ministères de l'Immigration et de l'Éducation seront invités à cette rencontre.

## Enquête sur les morts de la Canadian Copper

# Selon le contremaître, l'huile manquait au-dessus des cuves

par Pierre Tanguay

L'enquête du coroner sur la mort de deux travailleurs à l'emploi de la Canadian Copper Refiners, décédés à la suite d'un accident de travail survenu le 3 janvier, s'est ouvert hier sur la témoignage du contre-maitre qui supervisait le travail de ces hommes le jour de l'accident.

On se rappellera que deux hommes, MM. Joao Da Costa, 32 ans et Paul-Emile Dorval, 19 ans décédèrent l'un le 7 janvier et l'autre le 9 du même mois après avoir semblé-t-il inhaler des émanations d'arsenic (gaz d'arsenic) alors qu'ils travaillaient près de cuves contenant de l'acide sulfurique.

Six autres personnes travaillant dans la même équipe avaient dû être traités à l'hôpital après avoir été incommodés de la même façon.

Les enquêteurs ont depuis retenu deux hypothèses qui pourraient expliquer cette tragédie. Soit que la couche d'huile qui doit normalement recouvrir l'acide sulfurique contenue dans certaines cuves était absente lors de l'accident, soit que le vent aurait poussé à l'intérieur de l'usine des gaz toxiques par les bouches d'aspiration d'air froid.

Le contre-maitre témoignant hier à l'enquête du coroner Richard Sgudley, M. Raymond Auger, a affirmé que le jour de l'accident, l'huile était insuffisante au-dessus des cuves de purification contenant de l'acide sulfurique. Il affirme que des gaz toxiques ont pu s'échapper de ces cuves. En outre M. Auger a contredit la théorie qui, semble-t-il, sera défendue par la compagnie, théorie selon laquelle l'accident serait dû à l'expérimentation d'un nouveau procédé de purification du cuivre. M. Auger croit que ce nouveau procédé n'était pas en opération le jour de l'accident. Finalement M. Auger a déclaré au procureur

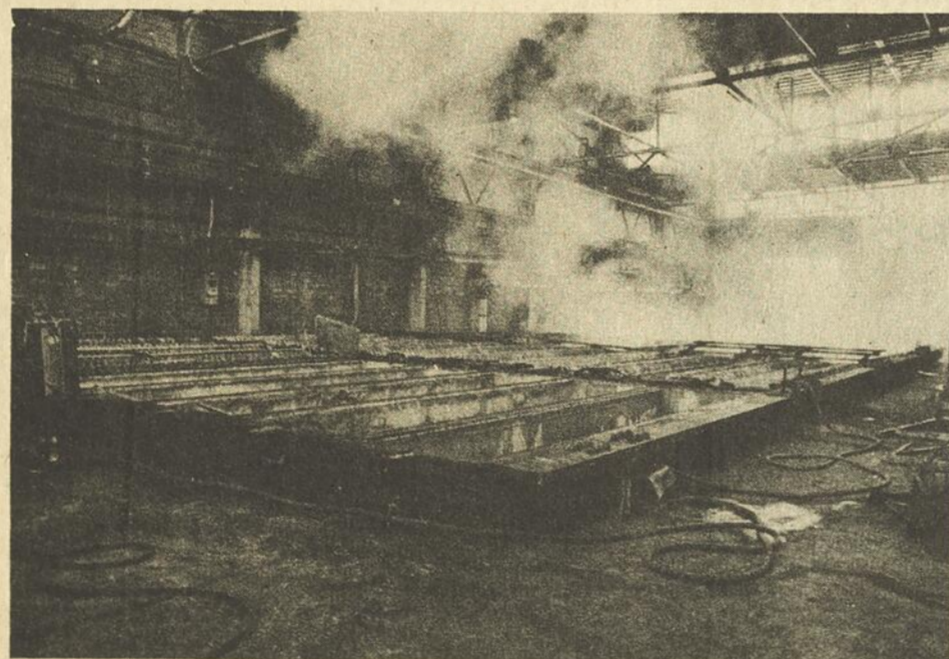
de la Couronne, Me Guy Dupré, qu'il n'avait jamais été au courant que le cuivre brut qu'il traitait, contenait de l'arsenic. "Je savais que ça contenait de l'or, de l'argent et d'autres métaux, c'est tout".

M. Auger a déclaré hier que le jour de l'accident il travaillait pour la première fois au département de la purification. Il avait sept hommes sous ses ordres et tous les huit ont commencé le travail vers 14.30 heures. Ce n'est que 45 minutes plus tard qu'ils ont remarqué que des gaz s'échappaient des bassins de purification situés à quelques pieds de leur lieu de travail. M. Auger affirme qu'il a alors contacté son supérieur immédiat, M. Roland Dupuis, et qu'il lui a demandé de faire étendre de l'huile sur les bassins de purification.

M. Dupuis a délégué un travailleur qui a étendu de l'huile à l'aide d'une chaudière en puisant à même des barils qui se trouvaient tout près. Pendant tout ce temps, les sept travailleurs de cette unité travaillaient toujours près des cuves de purification. Quelques minutes plus tard M. Auger faisait étendre à nouveau une couche d'huile sur les cuves de purification car "ses hommes" se sentaient de plus en plus mal.

Vers 17.30 heures, les 8 hommes sont partis souper, à cette heure, ils étaient tous sans exception pris de malaises: maux de jambes, faiblesses, maux de tête, "boule" dans l'estomac.

Après le souper, soit vers 18.30, M. Auger dit avoir vu trois hommes se rendre aux toilettes. M. Dorval, l'une des deux victimes de même que M. Brunet qui est toujours à l'hôpital et M. Svetik qui était hier à l'enquête du coroner. "Ils sont revenus vers moi et ont vomis les trois", M. Da Costa



C'est autour de ces cuves que travaillent les 8 employés de la Canadian Copper Refiners lorsqu'ils furent pris de graves malaises. Au fond, à droite de la photo, derrière les vapeurs se trouvent les cuves de purification qui pourraient être à l'origine de l'accident.

(l'autre victime) m'a dit qu'il "filait" mal et je l'ai envoyé au "first aid".

M. Auger a expliqué hier que suite à l'intervention de M. Dupuis, "ses hommes" ont été remplacés par d'autres travailleurs de l'usine au fur et à mesure qu'ils quittaient le travail. En effet vers 20 heures, il ne restait plus qu'un seul des hommes de l'équipe originale. C'est alors que MM. Auger et Dupuis, auraient décidé de cesser les opérations.

M. Auger a décrit hier comment se comportaient "ses hommes" au cours de la journée. Après avoir fait étendre de l'huile sur les cuves de purification à deux reprises, M. Auger leur a conseillé d'aller prendre l'air près de la bouche d'air et de la porte. "Je voyais les gars malades, mais je ne croyais pas que c'était si grave que ça." "M. Brunet était blanc, il disait qu'il avait froid et il avait les doigts tout croche".

### Dans les cuves

M. Auger a expliqué

devant le coroner que les hommes descendaient dans les cuves d'électrolyse où ils travaillaient après qu'on ait vidé ces cuves de la substance à base d'acide sulfurique. Une fois vidées, ces cuves contiendraient trois pouces de résidus qu'il fallait diriger vers un autre département. Ces résidus passaient par un trou au fond des cuves et les hommes utilisaient pour ce faire une petite pelle, une chaudière et des boyaux d'arrosage.

L'enquête du coroner n'étant qu'à sa première journée, il faudra attendre encore au moins deux semaines selon les procureurs pour connaître le verdict du coroner sur l'affaire de la Canadian Copper Refiners. D'ici deux semaines, près de 60 témoins seront entendus par toutes les parties: Métallos-FTQ, CSN-construction, les procureurs de la compagnie, ceux de l'ordre des Ingénieurs du Québec, le représentant du ministère de l'Environnement du Québec et le ministère de la Justice.

## La campagne de souscription

Liste des endroits dans le Québec où l'on peut acheminer des dons au journal

Endroit	Adresse	Tél.	Responsable
Montréal	387 Boul. Lebeau	331-8961	Lina Hayes
Québec	170 rue Fraser	522-3500 626-6925	(après 5h.)
Chicoutimi	74, Racine ouest	545-0139 543-6642	Louis Angers
Alma		662-7086	Jacques Brassard
Jonquière-Kénogami et Arvida		548-8591	Lucette Perreault
Hull et Ottawa		771-7894	Roger Blais
Trois-Rivières		379-0146 entre 19h et 22h.	Liette Moreau
Drummondville		478-5730	Louise Bécharde
Victoriaville		369-9343	Roger Doris Isabelle
Sept-Iles		962-6727	Claude Michaud
Ste-Thérèse	13 ouest Blainville		435-0785

un bon coup d'pouce!

Labatt  
Bière  
50  
Ale

Labatt

Brassée au Québec  
par la Brasserie Labatt Limitée

# Québec

## Les audiences de la Commission Cliche

# Des entrepreneurs achètent des cours de métier pour en utiliser gratuitement les étudiants

par Gisèle Tremblay  
En échange de géné-

reux pots-de-vin (\$35.000) distribués à tous les paliers de la Commission de forma-

tion professionnelle, deux compagnies sous contrat au chantier de Mirabel ont, pour exécuter leurs travaux, utilisé illégalement la main-d'oeuvre gratuite des cours d'opérateurs de machinerie lourde et l'équipement qu'elles avaient elle-même loué au centre

d'apprentissage pour ces cours.

Les cours de formation professionnelle sont financés par le gouvernement fédéral et administrés par les ministères québécois du Travail et de l'Éducation.

Ce racket, déve-

Joppé à même l'argent des contribuables, a été exposé hier devant la commission Cliche qui entreprenait la présentation de sa preuve sur les irrégularités liées à la formation professionnelle dans les métiers de la construction.

Ne pouvant enquêter sur les 11 commissions de formation professionnelles (CFP) qui régissent l'apprentissage au Québec, les commissaires ont concentré leur recherche sur celle de Montréal nord qui comprend sous sa juridiction le territoire de Sainte-Scholastique.

C'est ainsi que Montcalm Construction, qui faisait des travaux d'excavation à Mirabel, a versé \$25.000 pour deux cours qui lui profitaient: un cours de camionnage, dont les étudiants lui ont servi à transporter du sable; et un cours de mécanique, dont les étudiants lui ont servi à réparer des pièces d'équipement à son garage de Mirabel.

La compagnie Alnor, de son côté, a versé quelque \$12.000 pour un cours dont les étudiants ont découpé pour elle une carrière de silice à St-Canut (12 milles de l'aéroport). Les deux compagnies exécutaient des contrats à Mirabel pour le compte du ministère fédéral des Transports.

Elles s'épargnaient ainsi le coût de la main-d'oeuvre professionnelle selon les salaires du décret de la construction, en plus de retirer des bénéfices sur la location de l'équipement. La loi interdit formellement l'usage des cours pour l'exécution d'un contrat.

### Les profiteurs

Les profiteurs de leurs largesses sont trois partenaires d'une compagnie formée pour l'occasion J.P. Construction: Robert Meloche, alors coordonnateur des Opérateurs de machinerie lourde (FTQ); Paul Vachon, à la fois secrétaire du "791", surintendant de Moncalm Construction et

chef des instructeurs responsables des cours; ainsi que Julien Massé, agent d'affaires du "791". Les deux premiers sont aussi membres du comité consultatif paritaire qui évalue les besoins en main-d'oeuvre pour la CFP.

Les associés ont cependant dû "graisser" d'autres intermédiaires, dont John Caron, surintendant de Montcalm, qui a reçu \$3.000; et peut-être Guy Cassy, directeur du centre d'apprentissage de St-Jérôme, qu'on soupçonne d'avoir reçu la même somme.

C'est Meloche qui a mené les négociations et distribué les profits. "J.P. Construction" louait aussi de l'équipement pour les cours, et on a retiré \$7.000. Un représentant patronal membre du comité consultatif, M. Paul-Émile Bellemare, a témoigné que même les instructeurs louaient parfois leur propre équipement pour les cours, ce qui les plaçait en situation de conflit d'intérêt.

Selon M. George Roger, ingénieur pour la compagnie Indusmin qui avait confié le décapage de sa carrière à Alnor, l'utilisation des étudiants a été découverte trop tard et aucune clause du contrat ne permettait, d'y mettre fin.

Indusmin a quand même payé le plein prix, soit \$87.841.60 même si Alnor n'a encouru aucun frais de main-d'oeuvre et même si les étudiants, forcement inefficaces, ont mis deux fois plus de temps que des professionnels à achever le travail. Les six dernières semaines, une équipe de nuit, composée d'ouvriers compétents, a dû venir à la rescousse.

L'examen du compte de banque de J.P. Construction indique qu'une somme de \$3.000 a été retirée, sans qu'on ne connaisse sa destination, alors que tous les autres retraits visaient les bénéficiaires des pots-de-vin, payés en chèques.

Or, M. Cassy a re-

connu que M. Massé lui avait offert \$3.000; il affirme avoir refusé. M. Massé croit cependant se rappeler, sans pouvoir l'assurer, que si M. Cassy avait refusé le chèque, il réclamait à la place de l'argent comptant, moins compromettant.

Pour sa part, M. André Simard, coordonnateur des cours, a avoué qu'il avait empêché sans motif de dire des pots-de-vin de \$300 qu'on lui avait livrés anonymement, sous enveloppe, pendant la même période. Il s'est refusé à dire quelles compagnies il soupçonnait de ces dons.

### Les complices

M. Gilles Varin, directeur de la Commission de formation professionnelle pour la région, aurait reçu aussi \$6.000 de Montcalm, en guise de ristourne sur les cours. Mais il n'a pu témoigner hier, un malaise subit l'ayant conduit à l'hôpital. Les commissaires ont appris les raisons de son absence avec scepticisme et comptent l'interroger au début de la semaine prochaine.

Quant à Meloche, il n'a avoué que ce qui était l'objet d'une preuve matérielle irréfutable, selon le principe qu'il avait déjà observé lors de ses premiers témoignages devant la Commission, l'automne dernier. Mais la Commission, chiffres à l'appui, lui a rappelé qu'il aurait reçu \$33.520 de Montcalm en 1973, à raison de \$4.000 par deux mois, pour que les membres de son syndicat gardent la paix sur le chantier, que des grèves avaient troublé.

C'était là, du moins, le climat qui régnait à Mirabel et qui a étendu son ombre sur la CFP de la région. Des représentants des partis patronale et syndicale composent la CFP et son comité consultatif, ce qui a facilité la collusion. Mais des fonctionnaires (secteur

para-public) y travaillent et ont été mêlés aux rackets.

Ce sont les mêmes qui bénéficiaient des pots-de-vin et qui avaient voix dans le choix des cours, des emplacements pour les travaux pratiques et des compagnies dont on louait l'équipement.

Les pressions étaient continuelles. C'est ainsi que M. Simard a reconnu avoir reçu une offre de la compagnie Ostiguy qui voulait louer son équipement et lui proposait \$2 l'heure par machine; un cours de 12 semaines, à 40 heures par semaine, avec 20 machines, lui aurait ainsi valu quelque \$16.000. Il a refusé.

Quant à Cassy, s'il n'a pas touché ses \$3.000, il est prouvé qu'il s'est rendu au siège social de Montcalm en Ontario pour discuter avec la compagnie de cours qu'elle réclamait et qu'il a reçu à son bureau des dirigeants d'Alnor qui désiraient louer de l'équipement.

## Incendie à Fermont

FERMONT (PC) — Un incendie a détruit, mercredi, les cuisines servant à nourrir les ouvriers affectés à la construction de la ville de Fermont, à 180 milles au nord de Sept-Îles.

Personne n'a été blessé et les pertes sont évaluées à \$100.000.

La compagnie Québec Cartier Mining, qui construit cette ville pour y exploiter des mines de fer, a fait venir de Mont-Wright des caravanes pour les convertir en cuisines et salles à manger en attendant la reconstruction des bâtiments incendiés.

Selon la police, une fournaise à l'huile serait à l'origine de l'incendie.

# Au lieu de faire la "cuisine" Lévesque devrait propager l'idée de l'indépendance

—Pierre Bourgault

QUÉBEC (d'après PC) — M. René Lévesque devrait consacrer moins de ses énergies aux fonctions administratives de son poste à l'exécutif du Parti québécois pour se consacrer à mieux répandre dans le public l'idée de l'indépendance.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Pierre Bourgault, après s'être entretenu pendant 90 minutes avec quelque 400 étudiants de l'Université Laval, à l'occasion d'un débat-midi fort animé.

L'ex-président du RIN et pionnier du mouvement indépendantiste a suscité beaucoup de réactions la semaine dernière en annonçant son retour au bercail. Entre autres commentaires, M. Bourgault a parlé de "sparages".

Cependant, M. Bourgault a clairement établi qu'il n'est pas question pour lui de se tailler un nouveau poste à l'exécutif du PQ. Il est retourné au parti pour "faire avancer la bonne cause", en exploitant au maximum ses talents d'orateur.

Il considère d'ailleurs que le chef du PQ devrait l'imiter, ainsi que quelques autres membres de l'exécutif qu'il n'a pas identifiés.

### Commando

M. Lévesque a d'excellents talents de propagandistes, mais son rôle à la tête du parti l'amène à gaspiller une bonne partie de ses énergies à faire la

"cuisine", estime M. Bourgault, qui dit parler en connaissance de cause.

Il voudrait que le Parti québécois forme un espèce de commando formé d'orateurs de la trempe de René Lévesque et désigner des hommes à la verge moins facile pour s'occuper de la "cuisine du parti", selon l'expression de M. Bourgault.

Toutefois, il trouve que les leaders du PQ sont malhonnêtes en laissant croire aux Québécois que le gouvernement fédéral pourrait observer passivement un gouvernement péquiste réaliser l'indépendance du Québec.

M. Bourgault soulève ainsi la question du référendum qu'il a chaudement débattue lors du dernier congrès de novembre. L'idée de M. Claude Morin avait finalement fait son chemin et dans le programme du PQ, il est maintenant dit que le parti fera un référendum pour s'assurer de l'appui de la majorité dans le processus d'accession à l'indépendance en cas d'obstruction de la part d'Ottawa.

### Stratégie

Malgré cette faiblesse que M. Bourgault relève dans le programme, il croit que cela n'a pas tellement d'importance à son avis.

Ce qui serait dramatique, dit-il, c'est que le parti n'ait aucune stratégie pour faire face à une obs-

truction "assurée" du fédéral et même des États-Unis. "Sans stratégie dans un tel cas, on peut tout rater et devenir en quelque sorte des criminels".

M. Bourgault explique que l'indépendance est une chose extrêmement difficile à réaliser — là, Lévesque va dire encore que je fais peur au monde — et que cela comporte des risques. Il est nécessaire, ajoute-t-il, d'envisager la pire des situations dans l'espoir d'arriver à la meilleure situation.

Interrogé là-dessus par les étudiants, M. Bourgault a répondu: "Moi, le référendum, j'y crois pas, même si ça fait de la chicane, c'est d'une naïveté absolue".

### Votre projet

C'est d'ailleurs le seul aspect concret du programme péquiste qui a été traité au débat-midi et il a été abordé très rapidement.

M. Bourgault est surtout allé livrer le message suivant aux étudiants universitaires: finissez avec nous le projet que les gens de ma génération ont mis au point, augmentez votre créativité sur tous les plans et multipliez les moyens de communication, dans la parole, l'écrit, le cinéma, la musique...

Le conférencier a ensuite demandé à la jeune génération d'inclure dans

leur projet, qui devrait être le prolongement de celui du PQ, les éléments suivants: bouleversement total des institutions politiques en imaginant des nouvelles structures efficaces, une scolarisation massive de la population, y compris les défavorisés "qui n'ont toujours pas accès à l'université", une nouvelle finalité de la culture prise dans son sens large et l'occasion pour le Tiers-Monde d'accéder au pouvoir et à la sécurité.

Son exposé en a laissé quelques-uns septiques et ceux-ci ont engagé un débat philosophique avec le conférencier. L'un d'eux, sur un ton agressif, a lancé à M. Bourgault: "Le PQ ne propose rien dans son ensemble pour mettre un frein à la lutte des classes, à l'exploitation des défavorisés par le capitalisme".

M. Bourgault a répondu en substance qu'avant de tenter de donner le pouvoir au peuple, — objectif qui n'a encore jamais été complètement atteint dans le monde —, il faut d'abord prendre le pouvoir, contrôler les institutions politiques.

"Aurons-nous un rôle à jouer dans un gouvernement péquiste?" Je ne le sais pas, a conclu M. Bourgault, et c'est ce qui peut être affolant. "Ce que les jeunes s'intéressent au PQ, là où ils pourront s'identifier et créer leur propre projet".

### CARRIÈRES À TOUS NOS CLIENTS

A cause du ralentissement actuel dans le domaine des postes veuillez composer

331-8961

ou utiliser les services de courrier "première classe" ou "express"

pour la publication de vos offres d'emploi  
Compétence: Suzanne Asselin et Margot Reddy



CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES CANTONS DE L'EST AGENT DE DÉVELOPPEMENT

### LA TÂCHE:

Responsable de la confection de dossiers dans le secteur industriel.  
● La priorité sera donnée au dossier transformation de l'amiante.  
— Sensibilisation du milieu.  
— Elaboration d'hypothèses de solutions tenant compte de celles déjà existantes: Un office de mise en marché de l'amiante.

### LES QUALIFICATIONS:

— Aptitude à la recherche-action.  
— Contacts faciles.  
— Connaissance du milieu.  
— Esprit d'équipe.  
— Diplôme universitaire en géographie économique, en économie ou en administration.

LE SALAIRE: Selon l'échelle: \$9.200,00 - \$14.800,00

Faire parvenir curriculum vitae avant le 19 février 1975 au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
91, rue Carillon  
Sherbrooke, Québec

### Université du Québec à Montréal

Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche, le département d'histoire recherche des professeurs dans les domaines suivants:

- Histoire politique, sociale et idéologique de l'Europe XIXe siècle.
- Histoire économique européenne, XVIIIe siècle.
- Histoire économique, européenne et américaine, XIXe et XXe siècle.
- Histoire du Québec et du Canada.

### Exigence:

Doctorat

### Traitement:

Selon l'échelle prévue dans la convention collective.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le 15 février 1975, 17h, à:

Monsieur Michel Grenon, directeur  
Département d'histoire  
Université du Québec à Montréal,  
C.P. 8888, Montréal,  
Québec H3C 3P8

### MÉDECIN

demandé sur la Côte-Nord  
Ville de Fermont (Mont-Wright)

Un poste est actuellement vacant à la clinique de santé de Fermont pour médecin de pratique générale ou familiale.

Clinique de santé avec équipe multidisciplinaire située à 17 milles de Labrador City.

Privilège d'hospitalisation à l'hôpital de Labrador.

Conditions particulièrement intéressantes sur le plan profession, salaire, logement et autres bénéfices.

Communiquer avec:

M. Bruno Bégin,  
C.P. 819,  
Gagnon, Cte Duplessis, Qué.  
Tél.: (418) 532-6331

### LE CENTRE HOSPITALIER DE L'HÔPITAL NOTRE-DAME DE LOURDES DU BLANC-SABLON

recherche

### UNE DIRECTRICE DE SOINS INFIRMIERS

FONCTION: Le titulaire de ce poste assumera les responsabilités prévues à la loi et aux règlements applicables.

EXIGENCES: Baccalauréat en sciences infirmières ou équivalence avec expérience pertinente.

SALAIRE: Très intéressant, et conditions spéciales de vacances et autres.

Communiquez par écrit ou par téléphone avec:  
Directeur Général,  
R. Jones,  
Hôpital Notre-Dame  
Lourdes du Blanc-Sablon,  
Comté Duplessis, P.Q.  
Tél.: 418-461-080

### LE PAVILLON CHARLEROI-BOYER INC. À MONTRÉAL-NORD

Centre d'accueil de Réadaptation pour enfants de 5 à 11 ans, épileptiques, débiles légers ou moyens, présentant des troubles d'intégration sociale.

Postes:

A) Ergothérapeute

Exigences: Baccalauréat ès Sciences (B. Sc.) ergothérapie (U. Montréal)

— Baccalauréat ès Sciences de la Santé (ergothérapie) (U. Laval)

— Bachelor of occupational therapy (B. Occ. Ther.) (U. McGill) 5 ans

— Expérience pertinente.

Salaire: Selon les normes qui prévalent.

B) Spécialiste en éducation physique.

Exigences: — Maîtrise en Éducation Physique ou l'équivalent.

— Expérience pertinente.

Salaire: Selon les normes qui prévalent.

C) Spécialiste en psychomotricité.

Exigences: — Formation professionnelle et expérience pertinente à la fonction.

Salaire: Selon les normes qui prévalent.

Prière de faire parvenir demande et curriculum vitae avant le 20 février 1975 au:

Bureau du personnel,  
Pavillon Charleroi-Boyer Inc.,  
4535 rue Charleroi,  
Montréal-Nord, H1H 1T6.

### POSTES D'ADMINISTRATION EN NURSING

POUR

### DIVERS PROGRAMMES DE TRAITEMENT

#### PEDO-PSYCHIATRIE

L'approche multidisciplinaire en pédopsychiatrie (enfants et adolescents).

#### GERIATRIE

PROGRAMME DE REHABILITATION  
Un programme en voie d'évolution offrant des services à la population francophone et anglophone.

### HOSPITALIER (ÈRES)

#### UNITÉ DE TRAITEMENT À LONG TERME

Aptitude et expérience dans l'établissement d'un programme de soins global.

#### PAVILLON STEARNS

Traitement pour adolescents en phase aiguë.

Prière de s'adresser au:

CENTRE HOSPITALIER DOUGLAS  
Mlle Carol Ross  
Ass't. Directrice du Personnel - Nursing  
6875 LaSalle Blvd.,  
Verdun, Québec.  
H4H 1R3  
Tél.: 761-6131 Local 112

## au jour le jour

### À MONTRÉAL

● Ouverture officielle, à 11h, du centre de jour en psychiatrie de l'hôpital Charles-Lemoyne, à Longueuil. Invité: M. Claude Forget, ministre des Affaires sociales.

● Souper québécois et danse folklorique, à 19h, organisés par l'Association des Artisans de la Ceinture Fléchée du Québec Inc., à la salle Saint-Édouard, 425 est, rue Beaubien.

AILLEURS AU QUÉBEC  
DRUMMONDVILLE: Lancement de la semaine du scoutisme, à l'hôtel de ville.

MAURICIE  
Trois-Rivières: Colloque sur le droit familial organisé sous les auspices du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à l'Hôtelier Le Baron, 3600, boul. Royal.  
QUÉBEC  
Québec: Bal de la Reine dans le cadre du Carnaval de Québec, à 20h30. Invité: M. Claude Simard, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

# canada

## Pour la Saskatchewan, l'aide du fédéral à Syncrude est un cadeau

REGINA (PC) — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, s'oppose à l'aide fédérale au projet Syncrude, en alléguant que non seulement il s'agit d'un cadeau de nos ressources naturelles, mais aussi la preuve d'une discrimination évidente contre la Saskatchewan.

Au cours d'une conférence de presse le premier ministre a affirmé qu'une fois de plus, il s'agit là d'une nouvelle dilapidation des ressources canadiennes dirigée par le gouvernement fédéral. Si l'exploitation des sables bitumineux est requise, dit-il, et que le consortium Syncrude ne veut pas s'en occuper, la solution logique est que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux concernés aient dû se charger du projet Syncrude et le faire fonctionner comme entreprise publique.

Au lieu de ça, ajoute le premier ministre néo-démocrate, le gouvernement fédéral mutilé le système fiscal afin d'accorder un traitement spécial au consortium Syncrude. Pour lui, il est nettement discriminatoire d'accorder au consortium Syncrude des prix du pétrole plus élevés et des déductions fiscales sur les redevances payées au gouvernement provincial, au moment où les producteurs de Saskatchewan ont gelé les prix et ne peuvent pas déduire les redevances.

Le premier ministre

a ajouté que le gouvernement fédéral refusait de permettre la déductibilité des redevances alors qu'une telle attitude accorderait des avantages à la Saskatchewan. Mais, dit-il, "Ottawa est disposé à abolir son injuste double taxation sur les redevances provinciales quand les avantages vont à un consortium pétrolier multinational."

### Entente de principe

Par ailleurs, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald, a affirmé hier aux Communes que l'accord conclu entre le secteur public et le consortium Syncrude en vue de l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta ne constitue à l'heure actuelle qu'une entente de principe, dont les détails devront être élaborés subséquemment en termes juridiques.

Si les conditions de l'entente ne se réalisent pas, les gouvernements concernés ne seront soumis à aucune obligation, a-t-il notamment déclaré, suite aux questions d'une opposition qui tentait de lui soustraire le plus de renseignements possibles sur les modalités de l'entente par laquelle les gouvernements fédéral, de l'Alberta et de l'Ontario ont accepté, lundi dernier, à Winnipeg, d'assurer la survie du projet, évalué à quelque \$2 milliards, par l'acquisition de 30 pour cent des intérêts de l'entreprise.

M. Macdonald, qui devait en soirée fournir plus

de précisions au cours d'une déclaration aux Communes, a par ailleurs affirmé, suite à une question du chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, que les gouvernements, en tant qu'actionnaires minoritaires, auraient accès à la technologie du consortium de la même façon qu'y avait droit la société Atlantic Richfield, quatrième membre du consortium qui s'est retirée du projet en décembre dernier.

Si l'on doit considérer de nouvelles possibilités, une nouvelle entente juridique pour être renégociée, a ajouté M. Macdonald.

À la remarque du leader parlementaire du NDP, M. Ed Broadbent, selon qui il est absurde que le gouvernement fédéral n'ait pas réussi à réunir \$2 milliards pour acquérir le contrôle de l'entreprise, alors que le Québec envisage d'investir quelque \$14 milliards dans le projet de la Baie James, le ministre Macdonald a répliqué que le gouvernement fédéral n'avait pas jugé bon de consacrer davantage de fonds à ce projet particulier à la lumière des priorités qu'il s'est fixé dans le domaine énergétique.

Il s'agit particulièrement du développement hydro-électrique et nucléaire au Manitoba, à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que des travaux d'exploration pétrolière de la nouvelle société d'État Pétro-Canada dans l'Arctique.



Téléphoto PC

### Jusqu'au bout!

Les Indiens qui occupent depuis quelques temps un édifice du gouvernement fédéral, à Ottawa, ont décidé hier de poursuivre leur occupation jusqu'au bout. On voit ici deux Indiens, dont l'un porte à son bras un unifolié renversé, au cours d'une conférence de presse.

## Cinq membres de l'ambassade américaine à Ottawa seraient membres de la CIA

OTTAWA (PC) — Un député conservateur a affirmé hier que cinq employés de l'ambassade américaine à Ottawa sont enregistrés dans un livre don-

nant la liste des membres de la Central Intelligence Agency dans le monde.

M. Perry Beatty, député de Waterloo, a ajouté,

dans une entrevue, qu'il tenterait de savoir si le gouvernement fédéral enquête sur les antécédents des employés d'ambassades étrangères.

### Espionner les transports

La lettre invite les firmes américaines à pratiquer l'espionnage industriel des systèmes de transport civils en Grande-Bretagne, au Canada, en France, en Allemagne de l'Ouest, au Japon et en Union soviétique.

M. Beatty croit qu'il s'agit là d'une invitation à espionner le système de transport aérien ADAC avion à décollage et atterrissage courts et autre moyens de transport en commun que l'on peut considérer comme secrets.

M. MacEachen a déjà affirmé que les infor-

mations qui semblaient réclamer cette lettre étaient déjà toutes du domaine public. Aux Communes, hier, le président de la Chambre a refusé à M. Beatty le droit de questionner M. MacEachen au sujet des cinq noms mentionnés dans le "Who's Who de la CIA".

Ces présumés espions sont William Johnson, haut fonctionnaire de l'ambassade; J.A. Manbey et Chester J. Pavlovski,

consul-général et consul américains à Halifax; Elizabeth Tolman et Paul L. Aylward, tous deux consuls à Montréal.

M. Beatty a noté que ce livre ne mentionne pas Cleveland Cramm qui, ce n'est un secret pour personne, est l'agent de liaison de la CIA au Canada.

### Hutchison et Ambrose cités à leur procès

MONCTON (PC) — James Hutchison, âgé de 47 ans, et Richard Ambrose, âgé de 26 ans, ont été cités à leur procès sous l'accusation d'homicide passible de la peine capitale, hier, à Moncton. Les deux détenus, qui avaient été accusés du meurtre de deux policiers de Moncton en décembre dernier, ont aussi été cités sous l'accusation de kidnapping contre un garçon de 14 ans. Ils ont été renvoyés en Cour suprême à l'issue d'une enquête préliminaire qui a duré huit jours, sous la présidence du juge Henry Murphy. Quelque 60 personnes avaient été appelées à témoigner.

Même si l'enquête n'a porté que sur le double assassinat, la défense a réclamé que ses clients subissent leur enquête également sous l'accusation de kidnapping.

### Rail: taux plus élevés

OTTAWA (PC) — Les sociétés ferroviaires ont appliqué leurs nouveaux taux de transports des marchandises, en dépit de directives contraaires qu'elles ont reçues mercredi.

Un porte-parole des sociétés a indiqué que ces dernières en sont encore à l'examen des ordonnances de la Commission canadienne des Transports les en-

joignant de différer l'application des nouveaux taux.

Ce porte-parole a déclaré que les taux des sociétés de chemins de fer sont les mêmes que ceux en vigueur avant la décision de la commission.

La commission avait indiqué aux sociétés que la hausse de 25 pour-cent ne devraient intervenir que le 1er mars prochain.

**Université du Québec à Trois-Rivières**

**SESSION D'AUTOMNE 1975**  
**BIOPHYSIQUE**

BACCALAUREAT SPÉCIALISÉ EN SCIENCES

Objectif:  
Ce programme multidisciplinaire vise à donner une formation adéquate pour aborder dans une optique quantitative l'étude de la cellule vivante. Les cours de biophysique, proprement dits, de même que les cours expérimentaux favorisent la synthèse des différentes disciplines (biologie, biochimie, chimie, physique) qui sont reliées à l'étude de la cellule vivante. Ce programme s'oriente vers l'aspect moléculaire et répond ainsi aux demandes existantes et prévues soit par le marché du travail, soit par les conditions d'admission requises aux études avancées.

Structure du programme:  
Le programme comprend trente (30) cours de trois (3) crédits dont trois (3) cours libres et trois (3) cours optionnels choisis dans une série de onze (11) cours orientés vers l'aspect moléculaire. Les vingt-quatre (24) cours obligatoires sont divisés en cours de mathématiques et de physique mathématique (4 cours), en cours de physique (5 cours), en cours de chimie et de biochimie (8 cours), en cours de biologie (3 cours) et en cours de biophysique (4 cours).

CONDITIONS D'ADMISSION  
Diplôme d'études collégiales (020.00) ou 23 ans d'âge avec expérience pertinente.

RENSEIGNEMENTS:  
Le Bureau du registraire  
Université du Québec à Trois-Rivières  
C.P. 500, Trois-Rivières  
Té: (819) 376-5454  
GSA 5H7

LE RESEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
L'Université du Québec à Trois-Rivières est l'une des unités constitutives du réseau de l'Université du Québec.

SERVICE 24 HRS TÉL.: 389-9106

**LES ENTREPRISES DE MAINTENANCE ET RÉNOVATION DE SALABERRY Enrg.**

et aussi spécialiste pour le revêtement métallique de votre propriété en aluminium ou acier. Nous installons les divisions préfabriquées de toutes marques.  
Estimation gratuite sur demande  
Ouvrage garanti 5 ans

REPRÉSENTANT A. & G. CREVIER

CASE POSTAL 212  
Station BOURASSA  
MONTRÉAL

6970 ST-HUBERT  
MONTRÉAL H2S 2M9  
TEL. 271-1715

**Drummondville**  
Vous désirez recevoir

**LE JOUR**

par camelot, tous les matins:

COMPOSEZ: 819-478-5730

**ADMISSION À L'UNIVERSITÉ**  
**c'est l'temps d'y voir.**

Si vous désirez entreprendre des études universitaires à la session d'automne 1975, vous devez faire parvenir votre demande d'admission, dès maintenant!

Université Laval  
Université de Montréal et ses écoles affiliées:  
Hautes Études Commerciales et Polytechnique

Université du Québec à Chicoutimi  
Université du Québec à Montréal  
Université du Québec à Rimouski  
Université du Québec à Trois-Rivières  
École de technologie supérieure  
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

Université de Sherbrooke et ses écoles affiliées:  
École de musique Vincent D'Indy et Collège militaire de St-Jean



# le monde

## Sénateur le plus controversé des États-Unis, Henry Jackson est candidat à l'investiture démocrate pour les présidentielles de 76

Le sénateur Henry Jackson a annoncé officiellement hier soir au cours d'une émission télévisée, sa candidature à la nomination du Parti démocrate pour les élections présidentielles de 1976. Le sénateur de l'état de Washington, qui fut l'un des chauds supporters de la guerre du Vietnam et demeure en faveur d'un soutien total à Israël, s'est fait le champion plus récemment de la cause des Juifs

soviétiques en faisant imposer par le Congrès au traité de commerce américano-soviétique un amendement qui a finalement amené le gouvernement soviétique à rejeter le traité.

Sur le plan intérieur, il se présente comme le champion des "petites gens" face à une administration républicaine favorisant les grosses entreprises.

WASHINGTON (d'après l'AFP) — Le sénateur Henry Jackson, qui vient d'annoncer publiquement au cours d'une émission de télévision financée par lui-même, son intention de solliciter l'investiture du Parti démocrate pour les élections présidentielles de 1976, est l'une des personnalités les plus hautes en couleur — et les plus controversées — du Congrès des États-Unis.

Représentant depuis 22 ans au Sénat l'état de Washington, Henry (Scoop) Jackson, aujourd'hui âgé de 62 ans, s'est depuis longtemps distingué par la vigueur de ses convictions, notamment dans le domaine de la politique étrangère, alors qu'il avait été, tout au long de la guerre du Vietnam, l'un des défenseurs les plus fermes de l'intervention américaine, tant sous la présidence de M. Lyndon Johnson que sous celle de M. Richard Nixon, il s'est assuré, ces derniers mois, de solides inimitiés au sein de l'administration, en particulier de la part de M. Henry Kissinger. C'est en grande partie en effet sous son patronage, en tant que champion de cause des Juifs soviétiques aspirants à l'émigration, que le Congrès impose à la ratification du traité de commerce avec l'URSS une condition que le Kremlin considère comme une immixtion intolérable dans les affaires intérieures soviétiques, et qui l'amena finalement à rejeter le traité.

Depuis lors, tandis que M. Jackson se voyait implicitement blâmé par le département d'Etat pour ce "coup d'arrêt temporaire" à la politique de détente, certains Juifs américains,

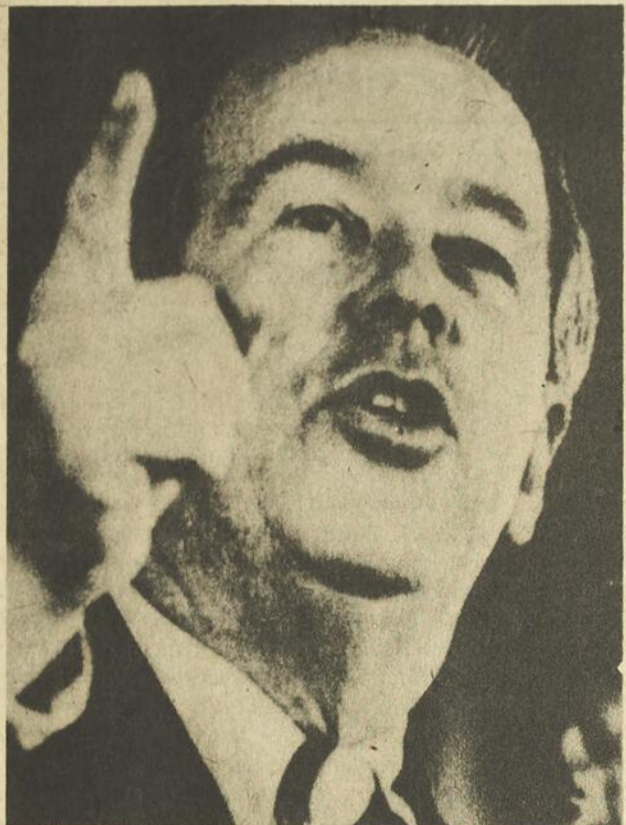
guerre du Vietnam s'est aujourd'hui transformé en "colombe" pour s'opposer vigoureusement à l'octroi de 300 millions de dollars de crédits supplémentaires pour le régime de Saïgon

dans le passé, toujours appuyé les exigences du Pentagone en matière de crédits de défense, attaquer avec éloquence les accords russo-américains de Vladivostok comme fixant à un plafond trop élevé le nombre égal de fusées stratégiques intercontinentales dont pourront disposer les deux super-puissances d'ici 1985, au lieu d'inaugurer une politique de désarmement.

On peut donc imaginer que M. Jackson se montrera, lors des débats sur la ratification du traité "SALT deux" que M. Leonid Brejnev doit venir, en principe, signer cet été à Washington, un critique vigilant de l'administration, et un défenseur actif des derniers des contribuables qui l'envoieront l'année suivante, espère-t-il, à la Maison-Blanche.

En période de récession et de chômage grandissant, ces prises de position "pacifistes" ainsi que son hostilité au "Trade Bill", source de nombreux emplois, ont quelque peu indisposé le tout puissant appareil syndical AFL-CIO, dont l'appui financier est capital pour un candidat à la nomination démocrate. Sa candidature, officiellement annoncée le 7 février, plus d'un an avant les élections "primaires" du New Hampshire qui inaugure tous les quatre ans la campagne présidentielle proprement dite, constitue en réalité depuis longtemps l'un des aspects dominants de la vie politique américaine. Des le début de 1973, il apparaissait déjà comme l'un des grands "challengers" au sein du Parti démocrate, ses chances s'étant évidemment sérieusement accrues depuis le retrait du sénateur Edward Kennedy.

M. Jackson se pose en champion des couches les plus défavorisées, face à une administration républicaine trop soucieuse, selon lui, des intérêts des grandes entreprises. C'est pourtant, paradoxalement, à Moscou que sa candidature provoque, semble-t-il, le plus d'inquiétudes. Le Kremlin le considère en effet toujours comme le champion non repent de la guerre froide, et il n'est pas douteux que, dans l'état actuel des choses, le maintien au pouvoir du tandem Ford-Kissinger apparaisse comme infiniment préférable aux yeux des dirigeants soviétiques à une éventuelle "aventure" Jackson.



Henry Jackson: Inquiétude au Kremlin

en dépit des positions ouvertement pro-Israéliennes toujours soutenues par le sénateur, tendent à le rendre responsable des difficultés supplémentaires que risquent de connaître désormais leurs corréligionnaires soviétiques. Autre paradoxe: l'ex-"faucou" du temps de la

demandés avec insistance par le président Ford. Ses adversaires, qui sont multiples, ont attribué cette conversion à certaines préoccupations électorales, le Vietnam étant devenu une cause particulièrement impopulaire. De même, on a pu voir M. Jackson, qui avait,

### Les 16 et 17 février Kissinger rencontrera Gromyko

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a confirmé, hier matin, que M. Henry Kissinger rencontrera le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andreï Gromyko, le 16 et le 17 février, à Genève.

L'annonce du département d'Etat fait immédiatement suite, au communiqué officiel de l'agence TASS annonçant cette rencontre. Les entretiens entre les deux ministres des Affaires étrangères prendront place à l'issue de la tournée de M. Kissinger au Proche-Orient, qui commencera le dimanche 9 février.

M. Kissinger se rendra tout d'abord en Israël, puis en Égypte, en Syrie, à nouveau en Israël, en Jordanie et en Arabie Saoudite. Le 15 février, il se rendra à Bonn, et de là, à Genève, puis à Londres et à Paris avant de regagner Washington le 18 février.

Les gouvernements ouest-allemand, britannique et français seront ainsi mis directement au courant par le secrétaire d'Etat des résultats de ce nouveau voyage au Proche-Orient, qui vise essentiellement à permettre la conclusion d'un accord intérimaire entre Israël et l'Égypte. La rencontre avec M. Gromyko prenant place à Genève, pourrait permettre de faire alors le point sur les possibilités de reprise dans cette même ville de la conférence sur le Proche-Orient, qui constitue l'un des objectifs essentiels de la diplomatie soviétique.

Mercredi soir, M. Kissinger s'est entretenu durant une heure et demie avec l'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Simcha Dinitz. Celui-ci doit le précéder à Jérusalem pour mettre au courant en détail le premier ministre, M. Yitzak Rabin, et le ministre des Affaires étrangères, M. Yigal Allon, des vues exprimées par le secrétaire d'Etat.

## Les frères ennemis

par Antoine K. Char

L'union de la gauche en France continue de se casser. De jour en jour. Lundi dernier, au lendemain du Congrès socialiste de Pau, un éditorial de l'Humanité laissait entrevoir, pour la première fois, la possibilité d'une rupture totale entre les communistes et leurs partenaires socialistes au sein de l'union de la gauche. L'éditorial, écrit par le rédacteur en chef de l'Humanité René Andrieu, accusait François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste, d'être le principal artisan du différend socialo-communiste. Dans son éditorial, Andrieu, qui est aussi membre du bureau politique du Pc alla même plus loin en écrivant: "Le Congrès de Pau a donné un caractère officiel à ce qu'il faut bien appeler le glissement à droite du Parti socialiste." La querelle qui oppose depuis quatre mois les communistes aux socialistes français risque-t-elle d'effacer le Programme commun signé le 27 juin 1972?

La maladie de Marchais ressemble étrangement à celle de Brejnev. Ils ont fait trop de "concessions". Si le secrétaire du Pc qui est sorti mercredi dernier de l'hôpital, venait à démissionner, l'Union de la gauche éclaterait. L'opposition réelle à Valéry Giscard d'Estaing finirait par s'effriter. Et le programme commun volerait en éclat. Pendant ce temps, la majorité gouvernementale contre-attaque. Gaullistes et Républicains indépendants (dont le ministre de l'Intérieur et bras droit de Giscard, Michel Poniatowski, vient de prendre la tête) se chargent de se disputer l'électoral modéré. Si, au lendemain des élections de 1974 la France s'est vue soudain coupée en deux, la querelle socialo-communiste risque désormais de déchirer brusquement l'Hexagone en trois. Et ce, pour des causes qui ne sont pas seulement dues à des facteurs purement nationaux.

Moscou

La querelle fratricide entre les deux socialismes en France a sa copie plus ou moins conforme au Portugal. Les communistes des deux pays accusent non seulement leurs partenaires de n'être que des réformistes au lieu de se vouloir "révolutionnaires" mais aussi de "faire le jeu de la droite". La dénonciation par l'Union soviétique, le mois dernier, de l'accord commercial soviéto-américain semble avoir irrémédiablement pâli sur la politique de détente et d'entente socialo-communiste en Europe.

Si la polémique entre les socialistes et communistes français ne se déroule pas dans le même contexte qu'au Portugal, il n'en demeure pas moins que des similitudes se constatent sur de nombreux points. Tant au niveau de la phraseologie qu'au niveau de la stratégie à suivre pour prendre le pouvoir.

Le socialisme européen subit-il les accrocs à la détente commis par les deux Grands?

"Les communistes, pourquoi me parlez-vous toujours des communistes?" demandait François Mitterrand la semaine dernière... Il a dû, hier, reporter son voyage à Moscou.

### Glaciation

La glaciation progressive entre le parti de Marchais et celui de Mitterrand a commencé l'automne dernier au lendemain des élections législatives. La gauche socialiste avait alors ouvert une brèche aux dépens des gaullistes et des candidats communistes. Depuis, l'offensive communiste contre les socialistes n'a cessé de s'accroître. Depuis que le secrétaire général du Parti communiste a été terrassé par une crise cardiaque à la mi-janvier, un degré de plus a été franchi dans l'escalade. Georges Marchais avait réussi jusqu'alors à sauver l'Union en limitant la polémique socialiste-communiste aux frontières de l'acceptable. Mais les "durs" du Pc accusent à présent le successeur de Waldeck Rocket d'être le seul responsable de la constante progression des socialistes. Les gardiens de l'orthodoxie communiste vont même plus loin en accusant l'"homme de l'ouverture" d'avoir fait dans le Programme commun d'énormes concessions tant sur le fond que sur la forme et d'avoir restreint ainsi les chances du Pc aux prochaines élections législatives de 1978.



### CONGRÈS DU CLUB DES RELATIONS INTERNATIONALES (1975)

Les 28 février et 1er mars À l'Université de Montréal

Thème: Les ressources minérales de la mer, patrimoine commun de l'humanité?

Vendredi: Vin d'Honneur Hôtel Reine Elisabeth: 19 hres 30

Samedi: A— 9 heures et 14 hres Ateliers 3200 rue Jean-Brillant B—19 hres 30 Banquet au Holiday Inn Centre-ville

#### Fiche d'inscription

Nom..... Prénom..... Adresse..... Université.....

Les frais d'inscription (comportant: vin d'honneur, atelier, Banquet) sont: membre: \$10.00, non membre étudiant: \$12.00, autres: \$17.00. Si vous êtes accompagné au banquet: \$5.00 additionnel. Si vous assistez seulement au Banquet: \$10.00.

S.V.P. Pour réservation, téléphonez en tout temps 737-1877

## bref monde

### Rumor à Paris

PARIS (AFP) — M. Mariano Rumor, ministre italien des Affaires étrangères, est arrivé hier en fin de matinée à Paris pour une visite de deux jours en France dans le cadre traditionnelle des visites de travail franco-italiennes. Après un déjeuner privé, il a rencontré hier après-midi M. Jean Sauvagnargues, ministre français des Affaires étrangères, puis s'est entretenu en fin de journée avec le président Valéry Giscard d'Estaing.

### Manifestations anti-OTAN interdites à Lisbonne

LISBONNE (Reuter) — Le gouverneur civil de Lisbonne a publié, hier matin, un communiqué dans lequel il annonce l'interdiction de tout rassemblement dans la capitale portugaise à compter de vendredi prochain jusqu'au mercredi suivant. Le communiqué de la municipalité ne précise pas les motifs de cette mesure, mais on estime généralement qu'elle a pour but de prévenir tout incident entre les militants de gauche et les quelque 8.000 marins étrangers en permission qui doivent débarquer vendredi à Lisbonne à l'issue des manoeuvres aéronavales de l'OTAN qui se déroulent au large des côtes du Portugal. Des tracts avaient été distribués dans les rues de Lisbonne appelant la population à descendre dans la rue pour protester contre la présence de militaires de l'OTAN dans la capitale.

### C'était prévu

PARIS (AFP) — Le nouveau quotidien français l'Imprévu gauche populaire arrêtera sa parution, vendredi, pour son quinzième numéro.

Dans un communiqué, le journal indique qu'il "met fin à une première expérience et en tirera les leçons". Michel Butel et Bernard-Henri Lévy, les animateurs du journal et toute l'équipe ont maintes fois répété qu'ils ne se reconnaissaient d'autre contrat politique et moral que celui qu'ils passaient avec leurs lecteurs.

En lançant leur journal le 27 janvier, MM. Butel et Lévy annonçaient qu'ils créaient un journal populaire destiné à tous ceux qui ne lisaient jusqu'ici aucun quotidien du matin faute d'en trouver un à leur goût. En vulgarisant l'information, notamment à l'aide de feuilletons et de bandes dessinées, ils espéraient atteindre un tirage de 120.000 exemplaires. Pour être rentable il leur

fallait tirer à 40.000. Le journal était vendu 1,50 F. (0,30 cents) contre 1,20 F pour la majorité des journaux français.

### Tableaux de la Renaissance volés

URBINO, Italie (AP) — Trois précieux tableaux de la Renaissance — "La Muette" de Raphaël Sanzio, et "La flagellation du Christ" et "La Vierge de Senigallia" de Piero della Francesca — ont été volés durant la nuit de mercredi à jeudi au palais ducal d'Urbino. C'est, selon la police, "le vol d'oeuvres d'art le plus important de l'Italie contemporaine". Les enquêteurs pensent que les voleurs se sont introduits par effraction dans le palais, en utilisant un échafaudage érigé à l'extérieur pour des travaux de restauration. Ils ont brisé une fenêtre et ont découpé des toiles de leur cadre avant de les emporter. La police croit qu'il sera très difficile, sinon impossible, aux voleurs de vendre les tableaux trop connus. Elle n'exclut pas, par contre, une demande de rançon pour leur restitution.

### Vers la création d'une flotte maritime multinationale des Caraïbes

CARACAS (PL) — Le ministre d'Etat aux Affaires économiques du Vénézuéla, Manuel Perez Guerrero, a annoncé que son pays soutenait entièrement la création d'une flotte maritime multinationale des Caraïbes, comprenant 17 pays, Cuba y compris. L'entreprise sera constituée officiellement lors d'une réunion de ministres prévue à Costa Rica en avril ou mai prochains.

Les pays des Caraïbes, a-t-on informé, exportent annuellement près de quinze milliards de dollars en marchandises avec une perte de 15 à 20 pour-cent à titre de frets.

Le capital de l'entreprise maritime inter-américaine sera financé par les apports gouvernementaux des pays membres.

### Kissinger au Chili en mars prochain

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, se rendra à la fin du mois de mars prochain en visite officielle au Chili, a indiqué hier à Santiago du Chili le colonel Enrique Valdés O Puga, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Le colonel n'a cependant pas précisé la date exacte du séjour de M. Kissinger au Chili ni sa durée.

La Coopérative



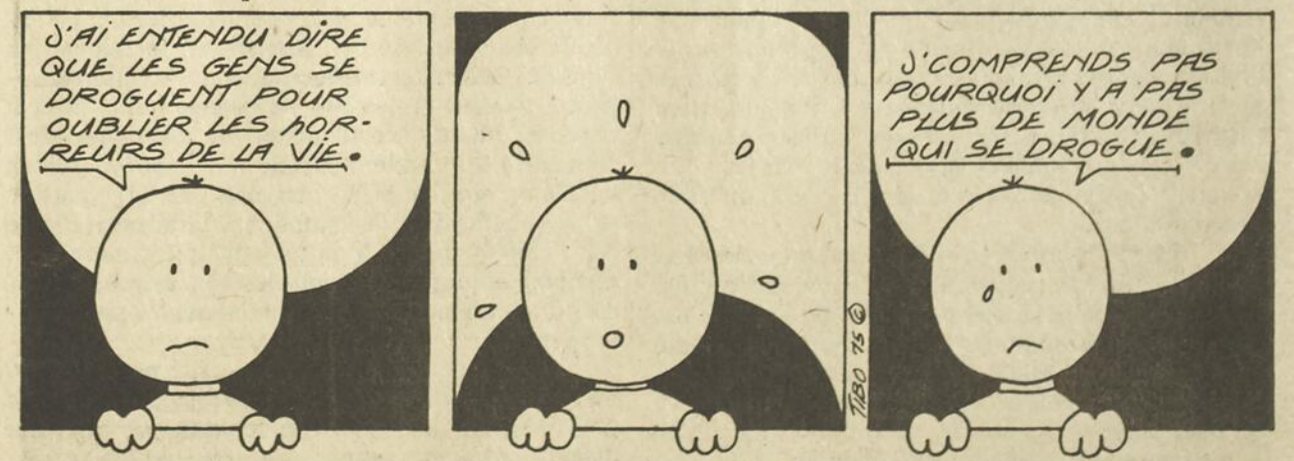
et LE JOUR présentent

## Les bandes dessinées québécoises

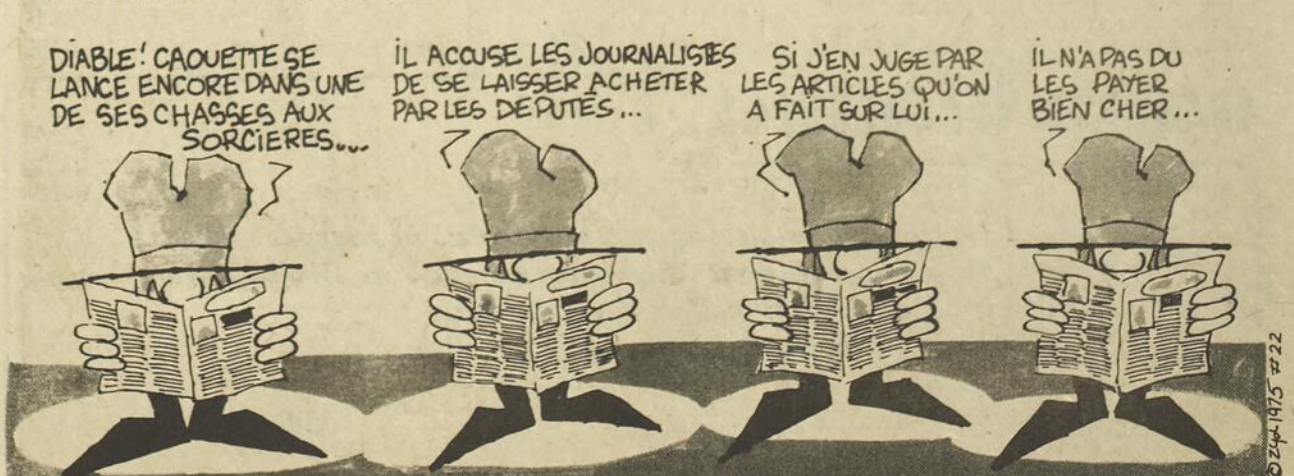
### JAUNES D'OEUFs par TANGUAY a/s La Pataphèque c.p. 917 Ste Adèle



### lunambule par tibo



### le sombre vilain



# éditorial

# Ou bien M. Bourassa est naïf...

LEDUC: "C'est Guy Leduc, comment ça va?"  
 DASTI: "Pas mal et vous?"  
 LEDUC: "Ça va bien, bien, bien, bien. Ça va pas vite l'affaire, mais décourage-toé pas".  
 DASTI: "Non?"  
 LEDUC: "Non?"  
 DASTI: "J'ai un peu de nouvelles pour toé".

Cette conversation a eu lieu le 17 juin 1971 entre Guy Leduc, député libéral de Taillon et Frank Dasti, reconnu coupable récemment à New York de trafic de cocaïne. Mercredi, le premier ministre Bourassa se portait à la défense de son valeureux député.

L'enquête de la CECO nous a aussi permis d'apprendre que le député Leduc croyait Dasti assez important pour lui donner son numéro de téléphone personnel, privilège dont bien peu d'électeurs honnêtes ont eu le bénéfice. Mercredi, le premier ministre Bourassa laissait entendre qu'il trouvait ce comportement tout à fait normal.

Dans leur rapport, les commissaires écrivent: "Monsieur Leduc dit lui-même à Dasti au cours de la conversation, "pour l'autre affaire, je pense qu'on va être capable de la régler"... "parce que it looks encourageant" De quelle affaire s'agit-il? Le témoin affirme n'en avoir pas la moindre idée".

Mercredi, le premier ministre Bourassa a donné sa bénédiction à cet homme.

Le rapport de la CECO poursuivait "De deux choses l'une: ou bien Leduc est d'une naïveté rare ou bien il triture les faits". M. Bourassa a évidemment préféré croire que son député était naïf et lui a accordé son appui sans aucune nuance.

Pour paraphraser la CECO, ou bien M. Bourassa est naïf, ou bien triture les faits. À moins que toutes ses déclarations ne soient, comme le disait en d'autres temps le député de Taillon, que "patinage de députés".

M. Bourassa a toujours eu une curieuse notion de la moralité publique et de celle qui doit caractériser le comportement de l'homme politique. Est malhonnête, pense M. Bourassa, tout homme public qui s'enrichit illégalement ou qui transgresse les lois pour en faire profiter ses amis. Que sa famille se nourrisse, même légalement dans la mangeoire gouvernementale, il n'y a là pour lui, rien d'anormal. Que des députés comme les Tardif, les Desjardins, etc. puissent obtenir pour eux-mêmes ou pour leur bureau un nombre considérable de causes, il n'y voit que simple hasard. Que M. Galiène le député de Duplessis ait utilisé son rôle de maire et de député pour faciliter l'exercice d'une profession qu'on peut qualifier d'honorable en certains milieux, mais qui n'en demeure pas moins illégale, M. Bourassa ne sourcille pas, n'interroge pas, ne tape pas du pied; il dort sur l'oreiller de ses 101 thuriféraires.

Car pour lui, la moralité d'un homme politique n'est pas une question de décence, de probité, de prudence dans les relations, de refus de toute forme de compromis, mais une question de culpabilité ou d'innocence dans le sens le plus légaliste possible. M.

Bourassa se soucie fort peu qu'un de ses députés par sa naïveté ou sa roublardise puisse, en acceptant de parler fréquemment à un Dasti, devenir tout à coup victime de chantage. M. Bourassa ne croit pas à la prévention, il attend que le crime soit commis. Et quand il soupçonne que peut-être un crime a été commis, comme dans l'affaire de la corruption municipale ou dans le domaine de la construction, il s'empresse de couvrir le tout du plus impénétrable silence.

Un chef de parti ne saurait tolérer qu'un de ses députés ait quelque relation que ce soit avec des individus de la trempe de Dasti, même par naïveté. D'ailleurs, comment M. Leduc pouvait-il ignorer la réputation de Victoria Sporting Club, réputation que tous les adolescents de Longueuil connaissent? Mais M. Bourassa préfère croire à la naïveté de son député en même temps qu'à celle de tous les Québécois.

Lorsque Frank Dasti a parlé pour la première fois à Guy Leduc, celui-ci n'avait qu'une attitude à prendre: refuser carrément de poursuivre la conversation. Et c'est ce qu'un premier ministre aurait dû lui rappeler; malheureusement, M. Bourassa n'est pas premier ministre dans de telles circonstances, il préfère se comporter exclusivement en chef de parti. Et le raisonnement du chef de parti est simple: même s'il est un bandit, M. Leduc ne doit pas démissionner car le Parti québécois s'emparerait de Taillon dans une élection partielle.

Gil Courtemanche

## commentaire

### L'université au carrefour

La procédure qui doit conduire lundi au choix d'un nouveau recteur à l'Université de Montréal ne constitue certes pas la meilleure réussite dont la démocratie ait accouché au cours de sa pénible trajectoire. Malgré cela, il faut, en raison de l'importance du poste, exiger de cette procédure le meilleur résultat possible. Conscients du destin qui attend l'université, conscients de l'encadrement qu'impose à tout milieu universitaire nos modes actuels de financement public, conscients des attentes qu'entretient l'ensemble de la collectivité au sujet des institutions universitaires, les dix-neuf "grands électeurs" devront, en effet, compenser les faiblesses de la procédure en se montrant spécialement sensibles aux dimensions collectives de l'université.

Il appartient au Conseil de l'Université de Montréal de prononcer le verdict quant au choix du recteur. Dès lors, la composition de ce conseil prend une importance majeure. Théoriquement, ce conseil comprend le recteur lui-même, cinq membres nommés par l'Assemblée universitaire, c'est-à-dire par une vingtaine de doyens et vice-recteurs et par une quarantaine d'enseignants, deux membres nommés par le conseil après consultation d'un conseil représentant les étudiants de l'université, deux membres également nommés par le conseil, mais après consultation d'un conseil représentant les diplômés de l'université, deux membres nommés par le modérateur des facultés ecclésiastiques, huit membres nommés par le gouvernement sur la recommandation du ministre de l'Éducation et au plus quatre membres nommés par résolution du conseil par au moins les trois quarts de ses membres. Le total théorique s'établit donc à 24 membres, recteur compris.

La situation concrète diffère quelque peu. Le recteur, pour des motifs évidents, n'intervient pas dans ce débat. D'autre part, les deux voix normalement accordées au point de vue étudiant resteront, elles aussi, silencieuses. Personne, en fait, ne représente les étudiants au conseil. Enfin, pour divers motifs, le conseil n'a fait approuver que deux personnes là où les statuts du conseil lui permettaient d'en présenter quatre à l'approbation des trois quarts des membres. Un total réel, par conséquent, de 19 membres.

De ce total, fort peu peuvent se dire mandatés par une quelconque "base universitaire". Ceux que le gouvernement a nommés ont des antennes fort respectables en des milieux divers, mais ils n'ont quand même pas des contacts quotidiens avec les milieux universitaires. Seuls, en somme, les cinq membres qui émanent de l'Assemblée universitaire revendiqueront avec quelque raison le droit de parler au nom d'un groupe vitalement impliqué dans la marche quotidienne de l'institution. Même si l'Université de Montréal agit sagement en faisant régulièrement et significativement appel à des apports de l'extérieur, on peut s'étonner qu'aujourd'hui encore dix des dix-neuf personnes appelées à nommer le recteur d'une université majeure soient nommés par l'État et l'autorité ecclésiastique. Ce sont pourtant ces électeurs, nullement liés d'ailleurs par les votes auxquels se sont adonnés les professeurs, qui trancheront le débat.

Parmi les critères qui devraient retenir malgré tout l'attention de ces électeurs, il convient de situer en bonne place le virage que toutes et chacune des universités doivent prendre à très court terme. Tout indique, en effet, que les institutions de niveau universitaire devront, tout en maintenant les facultés à un haut degré d'excellence, accorder à l'éducation permanente l'essentiel de leurs énergies et de leurs ressources. Qu'un décloisonnement nécessaire et douloureux soit, dans cette perspective, un prére-

quis, c'est l'évidence même. Que plusieurs, en divers, pourtant utiles et efficaces dans le contexte actuel, se révèlent tantôt incapables d'élaborer une université décontractée, démocratisée, moins engraissée dans son culte des paperasses et des diplômes, c'est aussi (hélas! fort probable.) chose certaine, au moment de choisir un nouveau recteur, qui présidera pendant cinq ans, sinon dix, à cette réorientation, mieux vaut assurément incliner du côté du visionnaire, du prophète, du chercheur que du côté de l'homme-à-système, de l'administrateur, du comptable.

À cela s'ajoute que l'université d'aujourd'hui — et celle de demain encore davantage — est encadrée de très près par les autorités gouvernementales. Certes, on peut, sur la colline universitaire, se targuer encore d'une parfaite autonomie intellectuelle; on reconnaîtra quand même à chacun des tournants, la présence d'un contrôle ou d'une norme du gouvernement. C'est dire que même un échelonné emporté par sa poésie parviendrait à peine à jeter le fouillis dans une université: qu'un recteur se laisse brusquement tenter par une aventure particulièrement dangereuse, et notre État bien-aimé se chargera bien de le ramener dans le droit chemin. Le choix d'un recteur doit donc s'orienter beaucoup plus vers celui qui débordera le plus souvent les ornieres que vers celui qui, dès le départ, s'y enfoncera voluptueusement. Avec un recteur trop porté vers la normalisation de tout, l'université risque de subir à la fois le poids de sa propre machine et celui de l'administration gouvernementale. Avec un recteur axé sur la prospective et l'exploration, l'université accède à une souhaitable possibilité de renouvellement et elle ne court même pas, grâce au ministère de l'Éducation, et au Conseil des Universités, le risque de gaspillage.

Ces critères tracent le portrait d'un homme en particulier. C'est le secret de polichinelle, en effet, que le choix des "grands électeurs" s'exercera à partir d'un nombre très restreint de candidatures. C'est ainsi, selon diverses informations, que MM. Guy Rocher et Paul Lacoste se retrouvent aujourd'hui à peu près seuls dans l'arène. Très près l'un de l'autre au temps du rapport Parent, les deux hommes ont évolué depuis dix ans dans des directions fort différentes. Tous deux demeurent des hommes de grande valeur, mais chacun d'entre eux incarne aujourd'hui, surtout à l'intérieur d'une université, un potentiel particulier. Pendant que M. Rocher reçoit, grosso modo, trois fois plus d'appuis de la part des enseignants, M. Lacoste semble avoir gagné à sa cause plus d'un membre du conseil d'administration. On verserait dans la caricature si l'on décrivait M. Rocher comme un poète incapable de la moindre décision administrative et M. Lacoste comme un comptable au cerveau stérile. Il n'en demeure pas moins que M. Rocher, en sociologie, au Conseil des arts, en recherche, en interventions sociales, a accru en dix ans un bagage qui était déjà impressionnant. M. Lacoste, en revanche, s'est concentré sur l'administration. Il porte, qu'il le veuille ou non, en bien et en mal, une large part de responsabilité dans l'orientation centralisatrice prise par l'Université de Montréal, il doit d'autre part accepter des reproches pour les années passées auprès d'un régime municipal qui mérite les pires critiques.

Avec Guy Rocher, l'université peut prendre un virage capital; avec Paul Lacoste, l'université s'en tient au statu quo. Or, ce statu quo constitue déjà un retard par rapport à la société ambiante.

Laurent Laplante

## sans blague...

*C'était un homme qui avait deux penchants: l'un pour des bonbons, l'autre pour sa bonne. Comme sa ligne commença à le troubler bien avant sa conscience, il cessa de manger des friandises. Une bonne bonne vaut mieux qu'un bonbon.*

Gilles LeSage

## vous avez la parole

### Si LE JOUR offrait une chronique religieuse, je ferais l'antichronique

On ne cherche à se libérer que de ce qui nous opprime.

Au premier rang des forces oppressives du Québec se trouve incontestablement et s'est toujours trouvée la religion et ses supporters. Ce n'est pas par hasard si le fantasme élan de libération des Québécois et des Québécoises a frappé de plein front l'oppression religieuse et ses chimères, ses anxiétés et ses inhibitions, ses démissions et ses résignations. L'aveuglement, la prétention et l'ignorance que révèle la lettre de monsieur André Charron (Le Jour 9 décembre 1974) qui voudrait une information et une chronique religieuses dans le Jour, me laisse sidéré. Il y en a encore qui n'ont rien compris. Nous nous battons au Québec pour occuper notre terrain, pour notre souveraineté géographique, politique, économique, intellectuelle et psychologique, collective et individuelle. La démarche religieuse est basée et ne peut être basée que sur un désenchantement, une dévalorisation d'un palier quelconque de notre existence individuelle et collective et ne peut aboutir qu'à des impasses tragiques. La preuve en a toujours été faite et peut être refaite encore.

Objectivement, il n'y a pas de Dieu, pas de vie après la mort, pas de ciel, pas d'enfer, pas d'anges, pas de démons. De plus, si Dieu existait, il faudrait le détruire, disait Bakounine au siècle dernier, parce que rigoureusement incompatible avec la liberté, la dignité et la souveraineté de l'homme et de la femme. Dieu, considéré comme criminel de guerre, entre autres choses, ferait pâlir les pires Hitler de l'humanité, parce qu'il serait le responsable ultime de

toutes les guerres et ne pourrait invoquer aucune circonstance atténuante. Heureusement qu'il n'existe pas ce cauchemar de l'humanité. Deux minutes de réflexion suffisent à n'importe qui pour se rendre compte que les soi-disant réalités chrétiennes ne sont que des affirmations dans la réalité. L'attitude chrétienne dans la vie, elle est basée entièrement sur une dévalorisation de l'existence humaine, une culpabilisation, un masochisme, une abstention, une anxiété injustifiée et injustifiable, tolérée et intolérable. Les Québécois et les Québécoises qui maintenant se tiennent debout en ont assez de ça. Je ne vous dirai pas ce qu'ils vous disent, je laisse ce soin à votre imagination. Je suis sûr que je suis le porte-parole de la majorité la plus consciente des Québécois. Vous avez mis et vous mettez encore de l'eau dans votre vin, mais il goûte encore mauvais. Donnez-nous un bon verre d'eau non polluée ou un bon verre de vin d'une autre bouteille.

On peut dire de nos jours qu'un individu est correct dans la mesure exacte ou il n'est plus chrétien. Après le christianisme rigoureux que nous avons connu, il ne reste guère maintenant que du christianisme vasouilleux. Il est temps que beaucoup de personnes se posent des questions si elles n'ont pas encore commencé à la faire. Cessez de farder vos deux vieilles mères, la religion et l'Église. Elles sont mortes ou mourantes et bon débarras (mes excuses aux Québécois de tout âge de cette comparaison qui de toute évidence ne s'applique pas à eux).

Récupérateur comme vous l'êtes, vous êtes tout prêt à "cons-

truire le socialisme" au Québec avec nous. Ce vieux slogan du stalinisme que vous utilisez me suggère deux réflexions.

1. L'Église, à commencer par tous les papes, a mis tout son poids à freiner et à condamner l'élan libérateur vers la démocratie d'abord, le socialisme ensuite. Si vous leur donnez votre appui de nos jours, c'est encore une fois dans la mesure exacte où ces mouvements sont dépassés ou émasculés. On subtilise les concepts quand ils sont vidés de leur contenu libérateur. C'est une bonne indication que la vraie contestation ou le vrai combat se passe ailleurs.

2. Staline est peut-être acceptable à vos yeux. Il ne l'est pas aux miens. Ce n'est pas pour rien qu'il a massacré tous les révolutionnaires russes, honnêtes et authentiques, de quelque tendance qu'ils aient été.

Ici, au Québec, ce qu'il s'agit de faire et ce que le Parti québécois fait, et c'est pour ça que j'y milite activement, c'est de trouver nos propres solutions à nos propres problèmes. Se sortir des clichés, comprendre notre situation et faire ce qu'il est possible de faire dans les circonstances. Essayer au moins et, ainsi que nous voyons de plus en plus, réussir. C'est dans le déroulement positif de notre continuité que se trouve l'espoir que représente le Parti québécois et, dans cette optique, le christianisme en tant que tel est condamné. Le stalinisme et ses séquelles aussi. On veut un pays viable. Compris?

Si LE JOUR décidait d'ouvrir une chronique religieuse, je demanderais et je suis sûr que je ne serais pas le seul, d'ouvrir aussi une contre-chronique religieuse afin d'assurer une réponse appropriée et démystificatrice. Ce serait dans la logique inéluctable de la libération entreprise par les Québécois et les Québécoises. Monsieur Charron, les vôtres ont eu le pouvoir quasi absolu sur l'âme des Québécois durant tant et tant de générations et voyez ce que vous avez fait. La première idole à briser était la vôtre. Ce qui fut fait. Tenez-en compte.

Si vous cherchez à planter votre aiguille dans LE JOUR, je ne vois pas pourquoi je vous laisserais nous enfler encore une fois. Je vous accepte si vous voulez vous joindre à notre combat, comme j'accepte sans réserve les vôtres qui viennent nous aider, sans arrière-pensée et honnêtement. Mais n'essayez pas de nous embobiner ou autrement il pourrait vous en cuire au niveau de vos chimères, de vos illusions et de vos mythes.

Georges Ouvrard  
Montréal

P.S. — Si le Parti québécois peut réaliser son programme, nous vivrons dans un des pays les plus vivables de la terre, sinon le plus vivable. Courage et confiance aux membres et à la direction. Pour d'innombrables Québécois, dont je suis, c'est une question de vie ou de mort, ce qui se passe au Parti québécois et à l'immense espoir qu'il incarne. L'espoir de l'humanité, tel qu'il est représenté au Québec, passe par le Parti québécois. Cela va évidemment plus loin que la libération des mythes religieux. Surtout, ne pas se laisser impressionner et continuer notre propre révolution québécoise.



## le fond des choses

# Pour un maire parmi le monde

par Jacques Couture

Nous reproduisons ci-contre la majeure partie de l'allocution prononcée mercredi dernier le 5 février par M. Jacques Couture, ex-candidat à la Mairie de Montréal, devant le club Richelieu d'Ottawa.

Depuis qu'un certain jour d'octobre 1974 j'ai décidé de plonger tête première dans l'aventure politique et de chercher à donner le meilleur de moi-même au service d'idées et d'objectifs qui pouvaient infléchir la vie municipale montréalaise, je n'ai cessé de m'interroger personnellement sur la signification profonde de cet engagement, sa portée sociale et surtout le type de rôle politique que cela impliquait. Au-delà du cadre étourdissant et aussi fascinant d'une campagne électorale, il me fallait honnêtement me poser à moi-même la question centrale: devenir homme politique, pour quoi? Pourquoi?

Envisager la fonction de maire d'une grande ville, porter l'attente et les espérances de milliers de citoyens, être à la tête d'une équipe nouvelle d'élus du peuple... Qu'est-ce que cela peut vouloir dire pour 1975 dans une société comme la nôtre? Chercher à assumer des responsabilités publiques aussi grandes? Quelles sont les exigences particulières de nos cités d'aujourd'hui? Je me posais d'autant plus ces questions que je partageais comme bien d'autres cette assez grande déception devant le comportement des hommes politiques actuels. Désillusion, manque de confiance que partagent tellement de citoyens. S'aventurer dans une telle galère, c'est avant tout vouloir apporter quelque chose d'autre, un autre style d'administration, une autre "image" de l'homme politique et chercher à répondre à de nouveaux besoins, à de nouvelles exigences.

### Si vous étiez maire...

On m'a assez souvent posé la question: mais si vous étiez maire, que pourriez-vous faire d'autre? On comprendra assez facilement que le personnage omniprésent de M. Drapeau et sa personnalité hors-cadre m'empêchaient de toute façon d'essayer de rivaliser sur ce terrain. Mais son style d'homme politique, sa façon de gouverner ont cependant été pour moi une source continue de réflexions à cause justement des implications importantes de ce type

d'administration publique.

Les nombreuses années d'animation sociale dans un quartier ouvrier de Montréal, ce contact quotidien avec quantité de citoyens ordinaires brassés à journée longue dans les réseaux inextricables d'une ville comme Montréal m'ont appris entre autres choses à quel point l'appareil public est dépersonnalisant et frustrant pour le simple citoyen. A quel point aussi il se sent absolument en dehors du circuit politique.

C'est clair pour lui que les hommes politiques élus décident un tas de choses en son nom, qu'ils sont loin de ses préoccupations quotidiennes et qu'à toutes fins pratiques, il ne pèse pas gros dans la balance quand il s'agit de prendre des décisions qui l'affectent particulièrement. Conserver son logement, sa maison ou livrer les terrains aux "développeurs" à millions, sauver son quartier ou aménager une autoroute pour les hommes d'affaires, développer ses centres locaux ou bâtir des éléphants blancs à l'autre bout de la ville! Ce qui est beaucoup plus grave, c'est que le simple citoyen a la perception que ses représentants publics sont purement et simplement identifiés à ceux qui ont de l'argent, à ceux qui ont un "nom" dans la société, à ceux qui dominent et dirigent tout. Dans bien des cas, la perception coïncide avec la réalité.

Quand on me demandait: si vous étiez maire... je réponds tout d'abord et avec force: j'essaierais de démystifier la fonction de l'homme public responsable d'une grande ville, ce personnage inaccessible qui ne rencontre que les supposés gens importants de ce monde. La première priorité, ce n'est pas la recherche d'images spectaculaires à coup de prestige international ou autre, c'est la présence vivante et concrète au quotidien de ces milliers de citoyens anonymes au service de qui la ville est censée exister.

Les citadins d'aujourd'hui confrontés à l'anonymat d'une grande cité, à la recherche d'une identité entre le béton et l'asphalte, refoulés de plus en plus dans les périphéries à cause du développement urbain

anarchique, ont nettement l'impression qu'ils sont presque de trop, que les élus du peuple sont au service d'autres intérêts. Ils ne sont pas là au coeur de la cité comme défenseurs premiers de ceux qui y vivent.

### La tentation du "sauveur"

Mais il ne faut pas se le cacher. Si la masse des citoyens ressent profondément l'anonymat de la ville, la dépersonnalisation des appareils bureaucratiques et l'isolement des hommes politiques qui semblent vivre dans un autre monde, la réaction première à ces phénomènes n'est pas toujours celle qu'on souhaiterait en saine démocratie. Plus la puissance politique se tient à l'écart des courants de vie, plus les citoyens se démobilisent face à toute forme de participation quelconque aux affaires publiques (le faible taux de votation aux élections municipales courantes le témoigne), plus aussi les citoyens "démisionnent" de leurs responsabilités propres de vigilance, de participation aux processus de décisions qui les concernent. Le sentiment d'impuissance qui est le leur face au rôle qu'ils pourraient jouer dans l'administration et le vieux complexe de "canadien-français" infériorisé et "pas capable" fait que la plupart du temps on recherche l'"homme-sauveur", le chef charismatique sur qui on s'appuiera entièrement et envers qui on pratiquera la foi aveugle. C'est tellement plus rassurant et moins forçant de se départir de ses responsabilités collectives pour les confier à un homme-miracle, super-héros apte à tout décider seul, à répondre à tous les problèmes, à cumuler en lui seul la conscience politique de chacun des citoyens. On est tranquille, le "sauveur" gouverne.

On cherche d'autant plus à s'appuyer sur ce type de leader politique que les nombreuses frustrations humaines causées par un environnement urbain étouffant appellent cette projection qui au moins peut "personnaliser" cette agglomération impersonnelle et lui donner un visage protecteur. Les sociologues ont étudié souvent ce phénomène de collectivités à faible conscience politique ou telle conscience affaiblie économiquement qu'elles offraient un terrain extrêmement favorable à l'émergence de leaders forts auquel on confiait tous les pouvoirs.

Loin de moi l'idée de nier

que parfois il y a coïncidence historique entre la venue de ce type d'hommes politiques et de véritables mesures de salut public. Mais il faut avouer que l'histoire est riche en enseignements contraires et, dans la plupart des cas, ce qui avait bien commencé risquait à tout coup de tourner en aventures très coûteuses, à tous les points de vue d'ailleurs. La griserie du pouvoir personnel et la démobilisation des citoyens risquent de conduire à de durs réveils.

En tout état de cause, une société comme la nôtre à ce point saturée de moyens de communication et qui met à la disposition de tout citoyen des instruments d'information passablement diversifiés est sans excuse de tolérer des structures administratives autoritaires et une telle désaffection des citoyens envers la chose publique.

Et qu'on y prenne garde. Certains types de gouvernement affichent un peu trop facilement une façade démocratique. Ce n'est pas suffisant de tenir des conseils municipaux dits "réguliers" ou des séances de parlement selon la plus stricte procédure pour prétendre gouverner avec le peuple et pour le peuple. La grande carence de nos sociétés dites démocratiques c'est l'absence de mécanismes réels de participation populaire.

### Ce mot magique de "participation"

L'électeur moyen est devenu tout-à-fait indifférent et absent de nos décisions quotidiennes de nos administrateurs, même si des centaines de millions sont impliqués. Et les hommes politiques ne s'en plaignent pas. On a même entendu l'un d'eux déclarer tout tranquillement qu'il ne voyait pas la nécessité d'une opposition à l'Hôtel de ville.

Et pourtant. A cause des problèmes quotidiens concrets qu'une grande ville doit résoudre, c'est à ce niveau surtout que les citoyens devraient faire l'apprentissage de leur responsabilité civique (terme significatif). "La Ville est un phénomène politique au sens noble du terme. C'est vraiment là, à partir des contacts qui s'établissent dans le cadre de la vie collective, que se définissent réellement les relations entre les hommes, c'est aussi dans le cadre de la ville que naissent et s'organisent les luttes". (Le Maire Hubert Dubeau, de Grenoble).

Il n'est point besoin de rappeler que les principaux mouvements sociaux d'importance vécus au Québec depuis 25 ans se sont avant tout développés dans une grande ville comme Montréal. Et je peux même me risquer à affirmer que la violence, la criminalité, la contestation nihiliste trouvent d'autant plus de terrain favorable que l'espace urbain exerce sa propre violence psychologique, que les personnes humaines sont réduites au rôle de consommateurs-numéros, que rien n'est fait pour protéger les communications à l'échelle humaine et favoriser les collectivités naturelles.

Une ville comme Montréal accèdera évidemment à la renommée internationale: par le mat-béton de M. Drapeau et par le nombre de crimes commis annuellement. Je me garderais bien de dire qu'il y a une mauvaise volonté évidente de ces leaders politiques. Je dis simplement qu'il est grandement temps de changer radicalement ce type d'administration sous peine d'engendrer à plus ou moins brève échéance une espèce d'entité monstrueuse où des milliers de citoyens forcés d'y rester méneront des existences désabusées et tristes, envahis par la peur ou l'angoisse. Seuls les touristes trouveront quelque goût ou curiosité à visiter nos monuments de béton.

Pour commencer à remédier à cette dégradation de la vie politique urbaine et au nom même de la dignité des personnes qui doivent se sentir utiles à leur collectivité et à qui on doit proposer ce défi d'une responsabilité commune à l'aménagement d'une ville faite pour eux et avec eux, il faut de toute évidence mettre sur pied des mécanismes réels de participation.

Voilà un terme qui est employé à bien des sauces, c'est

presque devenu le mot magique d'une classe de politiciens. Dans mon quartier, des bureaucrates de la ville invitaient les citoyens à "participer" à l'élaboration des plans pour les H.L.M. On s'est aperçu finalement qu'ils ont été consultés sur le choix de la couleur des briques seulement! La réalité est certes complexe et vouloir faire "participer" 2 millions de citoyens à la chose publique peut sembler une véritable utopie. Mais les hommes politiques de demain soucieux d'associer leurs concitoyens à l'administration et au développement de leur cité et qui refusent absolument l'isolement de l'Olympe et la démobilisation croissante des citoyens ne peuvent absolument pas s'y refuser.

La participation devra se construire à partir des données les plus élémentaires. Les gens ne s'intéressent à quelque chose qu'en autant qu'ils y trouvent une identification possible, qu'ils se sentent capables et invités à le faire. On ne peut s'"identifier" à une grande ville assez fortement pour avoir le goût de s'impliquer dans la solution des problèmes qui la concernent, c'est trop vaste et trop complexe. Il faut donc retrouver le lieu des collectivités locales ou des groupes ethniques organisés.

Sa "petite patrie" de tous les jours, c'est le quartier, les blocs de rue, les visages connus. Il faut redonner le pouvoir local à ces collectivités locales capables d'assumer les tâches concrètes d'administration, services de loisirs et d'entretien... De véritables conseils de quartier avec pouvoirs définis coordonnés à une administration centrale, elle-même au service des politiques générales et de la planification. Les villes les plus progressives du monde ont délibérément opté pour cette orientation (Grenoble, Bologne...).

Au fond, cette nouvelle forme de participation est liée au postulat suivant: Au lieu de demander à des milliers de citoyens de s'adapter à un grand ensemble urbain dépersonnalisant et de laisser à un petit groupe d'hommes le soin de régler les problèmes pour eux, on doit procéder à l'inverse; la Ville est faite pour ceux qui y habitent et c'est les structures qu'on doit adapter à ses habitants pour que chacun puisse s'y reconnaître et y jouer un rôle positif. C'est un non à la ville anonyme et dévoreuse d'individualités, c'est un non au leadership politique isolé et sans contrôle.

### Des Pères Noël... ou des législateurs-animateurs

L'homme politique traditionnel des grandes villes répond à un "pattern" bien connu. A cause de la démobilisation bien entretenue des citoyens, il n'y a que peu de groupes d'hommes qui finalement sont intéressés à la chose municipale. On pense volontiers que pour administrer une ville, il faut d'abord avoir été capable d'administrer quelque chose auparavant... Ce qui n'est pas exclu mais à toutes fins pratiques nos édiles municipaux se recrutent volontiers chez les petits commerçants et les hommes d'affaires qui ont, pour toutes sortes de raisons, intérêt à exercer une influence locale. D'où le rôle de "Père Noël" tout usage qui est perçu par les citoyens. Le conseiller intervient pour des "jobs" à l'Hôtel de ville ou auprès des services municipaux, reçoit mille et une demandes par semaine, inaugure les carnivals, couronne les reines de loisirs, fréquente les soirées du quartier, etc...

Comment ne pas faire confiance à du si bon monde et leur laisser entièrement le soin de décider seuls le développement de la grande ville? Ce si bon monde, maire compris, peut laisser des milliers de logements insalubres, accepter la destruction de quartiers pour construire des autoroutes, lancer des programmes de rénovation urbaine complètement à l'opposé des objectifs réclamés par les premiers intéressés. Une décentralisation, une structure de participation réelle empêcheraient bien des erreurs coûteuses...

Cette responsabilité première de législateur pour l'homme politique aura d'autant

plus de sens qu'elle sera alimentée par le contact vivant et régulier avec des groupes représentatifs de citoyens qui auront des structures leurs permettant d'élaborer des politiques et des solutions au meilleur de leurs intérêts. On pressent déjà à quel point ces représentants publics devront devenir des agents de participation et susciter le plus possible l'animation de leur quartier. Le souci du premier magistrat ou du leader politique ne sera pas autre. S'assurer lui aussi de la qualité de la participation, du développement des collectivités locales et de leur fonctionnement, vouloir concrètement administrer la cité au bénéfice de ceux qui y demeurent, donc s'inquiéter avant tout que "ceux qui y demeurent" puissent s'exprimer, proposer leurs recommandations et participer réellement au développement d'une ville qui doit être faite pour eux. Une démystification complète des "personnages" politiques, un effort pour les rendre à ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être, de "vrais serviteurs du peuple".

### Et une pensée politique

Je crois que l'homme politique d'aujourd'hui doit avoir le courage de porter un diagnostic lucide sur cette société qui consacre autant les inégalités sociales et nous engage si profondément dans un système de valeur aussi peu digne de l'homme: consommation effrénée, recherche prioritaire du profit au dépens des personnes, monopolarisation graduelle des moyens de production, État-Providence omniprésent et technocratie bureaucratique.

Les grandes villes nord-américaines nous renvoient une image fidèle de cette société. Je ne crois pas à la possibilité d'individus isolés pour amorcer les changements sociaux qui sont nécessaires au moins au niveau où il est possible de les tenter. C'est pourquoi, la création de formations politiques s'impose à l'échelon municipal. Formations qui permettront d'élaborer un projet social selon les possibilités et les besoins de la collectivité locale. J'entends des véritables "partis" et non ce genre de façade au service d'un seul homme.

Un tel parti politique devient alors un instrument essentiel pour une population qui ne cherche pas seulement à remplacer des hommes ou des administrateurs mais qui veut un véritable changement de régime. Qui n'a pas senti par les dernières élections montréalaises cette volonté de plus de 40% de l'électorat pour un nouveau style d'administration publique fait de décentralisation, de consultation et de participation et de désir de mettre de l'avant des priorités sociales à la place de projets prestigieux et extravagants? Il n'était pas possible pour la population de s'exprimer autrement qu'à travers une formation politique bien identifiée.

La vie publique devient de plus en plus exigeante et il est vrai qu'un certain nombre de citoyens qualifiés se refusent à embarquer dans une galère aussi imprévisible. Et où on est sujet à tant de critiques. Il ne faut pas pour autant se défilier devant cette responsabilité nouvelle. L'urbanisation accélérée a conduit au développement inattendu de nos villes. On a trop négligé l'importance économique actuelle des administrations municipales et la portée sociale des décisions politiques plus souvent improvisées qu'inscrites dans un processus de société globale. C'est dans les villes que se feront ou ne se feront pas les grands mouvements sociaux. La santé politique, économique et sociale de nos villes aura une influence décisive sur toute la société. Chercher à rendre la ville plus humaine et plus juste au service des collectivités et des groupes qui la composent, c'est concrètement vouloir et administrer de façon que le plus isolé des citadins, le plus démuné d'entre eux sache et croit que l'homme politique qui est "en haut" a besoin de lui pour bâtir cette cité. Ce serait déjà une espèce de révolution. Toutes les révolutions ne sont pas violentes et toutes les révolutions tranquilles ne doivent pas nécessairement avorter.



Jacques Couture, au milieu d'un groupe de citoyens de Montréal.

photo Antoine Désilets

# l'économie

Parfaite émanation du milieu rural

## La Coopérative fédérée consolide sa position comme numéro 1 du Québec francophone

par Jean Chartier

Au cours de 1975, le chiffre d'affaires de la Coopérative fédérée du Québec franchira le cap des \$500 millions. En une décennie, l'organisme qui regroupe quelque 188 coopératives agricoles aura donc réussi à quintupler ses ventes. C'est en 1965 que le total de celles-ci franchissait le niveau magique des \$100 millions. L'évolution a donc été très rapide pour l'entreprise commerciale numéro 1 du Canada-français.

A la suite de l'assemblée annuelle qui s'est tenue mercredi et jeudi dans un hôtel de la Métropole, le directeur général de cette institution majeure appartenant à quelque 35.000 cultivateurs, M. Georges Etienne Turcotte, a déclaré qu'il s'attendait à ce que le prix des moulées baisse au cours des prochains mois; les producteurs de l'Ouest et la Commission canadienne du blé vont devoir revenir à

une situation plus acceptable pour les cultivateurs de l'Est, juge-t-il.

C'est principalement à la hausse du prix des moulées, des grains et des engrais que la Coopérative fédérée doit l'escalade de ses revenus pour l'année 1974. "Même si notre chiffre d'affaires est passé de \$301 millions à \$422 millions de 1973 à 1974, note M. Turcotte, ce gain de 40 pour cent est attribuable en majeure partie à l'inflation. En réalité, la production vendue n'a augmenté que de 7 à 10 pour cent.

M. Turcotte évalue la part détenue par la Coopérative fédérée dans la vente de tous les intrants aux cultivateurs à une proportion fluctuant entre 30 et 40 pour cent. L'institution majeure du monde rural fête à son congrès le vingt-cinquième anniversaire de sa filiale de vente d'appareils motorisés tels les tracteurs et machineries agricoles; les marques mises de l'avant sont Oliver Dion.

De ce côté des abattoirs, la coopérative Fédérée regroupe les abattoirs Legrade qui n'ont pas connu une très bonne année, les abattoirs de Bic dans le Bas-Saint-Laurent et de Saint-Bruno au Lac Saint-Jean. Les abattoirs avicoles ont aussi connu

une année difficile que ce soit à Victoriaville, à Marieville ou à Saint-Félix de Valois.

La Coopérative retrouve la chaîne des magasins Coop de même que les Pêcheurs Unis au sein du Conseil de la Coopération du Québec. M. Turcotte a déclaré que son entreprise s'intéresse vivement à la transformation agro-alimentaire.

La Coopérative fédérée songe principalement à l'acquisition d'entreprises déjà existantes de même qu'à des participations dans des projets mis de l'avant par le ministère de l'Agriculture.

M. Turcotte mentionne particulièrement l'huilerie qui raffinera soit la fève soya, ou le colza et qui est projetée par la Compagnie Agri-industrie des Prairies de même que par le ministère de l'Agriculture. Ce projet devait d'abord se réaliser dans la vallée du Richelieu. Il se concrétisera soit à Varennes, soit à Montréal.



### 188 Coop

Dans l'alimentation du bétail, la principale innovation de l'exercice 1973-74 a été la mise en marché par la Coopérative fédérée du supplément protéique liquide. La photo illustre les réservoirs et le camion de livraison du S.P.L. Ces réservoirs sont situés à Ste-Rosalie et l'établissement qui apparaît en arrière-plan est la fabrique d'aliments du bétail de la Société Coopérative Agricole de Ste-Rosalie.

## Le CPQ réclame d'urgence un fichier sur les sièges sociaux établis au Québec

par Pierre Sormany

Il est grand temps que le gouvernement du Québec établisse un dossier "à jour" sur les sièges sociaux de compagnies installées au Québec: leur nombre, leur importance, les facteurs positifs de leur localisation au Québec, les facteurs négatifs, etc...

C'est la demande qu'a formulée publiquement hier le Conseil du patronat, à l'occasion d'une conférence de presse à leurs nouveaux locaux du 2075, rue Université. Cette demande fait suite à une mini-enquête entreprise en septembre dernier, afin de mieux connaître le "pouls" des dirigeants d'entreprises établies au Québec.

C'est en août 1972 que le CPQ a formulé pour la première fois cette proposition, voulant inciter le Québec à prendre conscience de l'importance économique des sièges sociaux, et la nécessité pour un

siège social (définition, nombre d'employés, masse salariale, etc), les raisons de leur implantation au Québec, l'importance de leurs activités de recherche et développement, les facteurs positifs de leur établissement actuel au Québec, les suggestions propres à rendre le Québec encore plus attractif. Deux questions visaient à comparer les différents avantages qu'offrait le Québec lors de l'implantation, avec ces mêmes "secteurs" aujourd'hui.

Les dirigeants du CPQ reconnaissent que leur étude n'est ni "scientifique", ni exhaustive. Toutefois, affirment-ils, si l'État se chargeait de donner suite à l'entreprise, il disposerait alors d'un moyen de "mesurer" l'évolution de la situation tant au niveau des transferts partiels ou totaux de sièges sociaux (hors du Québec ou vers le Québec), qu'au niveau de la perception qu'ont les milieux d'affaires de leur situation ici.

## L'optimisme refait surface chez Bombardier

QUEBEC (PC) — Malgré la prévision d'un déficit important dans les états financiers de 1974-75, les dirigeants de la firme Bombardier envisagent l'avenir de façon plus optimiste que les années précédentes.

Cet optimisme se justifie par trois facteurs principaux: il s'agit dans un premier temps du redressement et de la diversification effectués à l'intérieur de l'ensemble des divisions récréatives et industrielles du groupe.

La seconde raison prend sa source dans l'infusion d'un sang neuf au sein de la direction de l'entreprise et le dernier facteur motivant ce changement d'attitude repose sur l'entrée vigoureuse de la compagnie dans un secteur plein de promesses: celui du transport en commun.

Selon le vice-président exécutif de Bombardier Limitée, M. Charles Leblanc, le déficit de \$8 millions tel que publié dans le dernier rapport annuel de la firme, est imputable aux mésaventures de la motoneige. Le groupe était trop largement tributaire de ce seul secteur d'activités.

Cette année, selon M. Leblanc, le déficit sera passablement moindre que le précédent. Le rapport intérimaire couvrant les neuf premiers mois de 1974 indique un déficit de \$2.3 millions.

### Ski-Doo

Les ventes de Ski-Doo et de Moto-Ski seront à peu près équivalentes à celles enregistrées l'an dernier, estiment les dirigeants de la firme. Elles étaient l'an dernier évaluées à environ 60.000 à 70.000 véhicules.

Par contre, l'inventaire de fin de saison n'atteindra cette année qu'environ 16.000 véhicules en comparaison de 26.000 l'an dernier puisque Bombardier a diminué de 90.000 à 72.000 sa production annuelle de motoneiges.

Ces chiffres tendent à prouver que les ventes de motoneiges se stabilisent; aussi M. Leblanc a signalé que Bombardier songe déjà aux diverses mesures permettant de réorienter la production de l'usine de Valcourt, au sud de Drummondville.

Cette réorientation se fera par le biais de la motocyclette Can Am. Bombardier en a vendu environ 900 l'an dernier. Cette année, les ventes devraient atteindre environ 6.000 unités. L'objectif à ce niveau est de diviser en parts égales l'année de

production sur les chaînes de montage de Valcourt: 50 pour cent pour la motoneige et 50 pour cent pour la motocyclette.

M. Leblanc a en outre souligné que la réévaluation de la rentabilité des 20 filiales de Bombardier se poursuivait en fonction de la nouvelle orientation de la maison-mère.

On avait de plus demandé, l'an dernier, à chacune de ces filiales, de vendre 50 pour cent de leur production en dehors du secteur de la motoneige.

### Objectif atteint

Cet objectif a été passablement atteint malgré certains contrats plus ou moins rentables aient été acceptés en vue de réaliser cette fameuse diversification.

Pour l'instant, l'ensemble du bilan des secteurs récréatif et industriel semble assez neutre.

Du côté du transport en commun, les nouvelles sont plus encourageantes puisque Bombardier a posé dans ce secteur des gestes importants depuis une année.

Elle a obtenu en juin dernier la réalisation du contrat de fabrication de 423 wagons de métro pour le compte de la Communauté urbaine de Montréal. Ce contrat d'une valeur de \$117.79 millions, sera réalisé à l'usine de La Pocatière, devenue inutile par suite du transfert de la production de Moto-Ski aux usines de Valcourt.

Vers la même période, Bombardier annonçait la formation d'un consortium avec des compagnies française et suisse déjà spécialisées dans le transport en commun.

Ces compagnies ont apporté à Bombardier la technologie nécessaire, tant au point de vue des systèmes de traction que de celui des systèmes industriels de matériel de transport, S.A. Engins Matra, Brown-Boveri et la Société de traction CEM-Oerlikon.

Enfin, il y a quelques semaines, les Entreprises J.A. Bombardier se portaient acquéreur de la majorité des actions de MLW-Worthington, une compagnie de fabrication de locomotives et de moteurs diésels. Cette compagnie sera intégrée d'ici quelques temps à Bombardier Ltée.

En plus d'être en bonne position financière, cette firme apporte à Bombardier une technologie éprouvée en transport lourd.

## Les chiffres officiels sur l'inflation et les intrants

par Roland Pigeon

président de la Coopérative fédérée

La coopération agricole québécoise continue sa marche ascendante. Sa croissance réelle dépasse toujours le taux annuel de croissance de l'agriculture et le taux de l'inflation. Les résultats de l'exercice financier terminé le 31 octobre 1974 indiquent que la Coopérative fédérée pénètre toujours davantage le marché des intrants agricoles, qu'elle augmente sa part de la mise en marché des produits laitiers et qu'elle maintient ses positions dans la coopération bétail-viande et dans la coopération avicole.

Ces résultats ne signifient pas que tous et chacun ont vécu une vie facile. Les revenus du cultivateur ont été resserrés par une augmentation substantielle du coût des intrants et une hausse insuffisante des prix du lait accompagnée d'une réduction des prix des porcs, des veaux et du bœuf. Au niveau des coopératives et de leur Fédération, la difficile recherche de stocks suffisants des principaux instruments et biens de production et les hausses généralement imprévisibles de leur coût ont durement mis à l'épreuve la débrouillardise des gestionnaires. En somme, nous avons connu l'inquiétude et souvent éprouvé des déceptions.

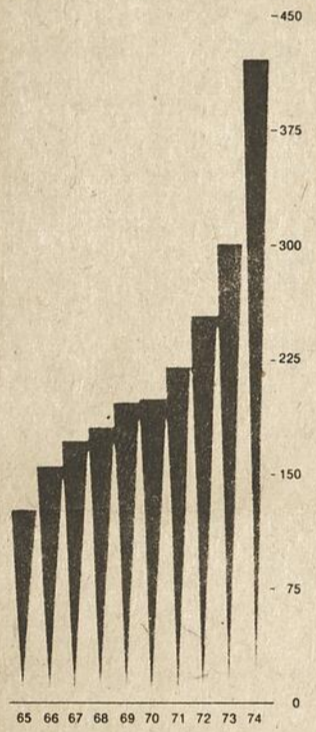
La pénurie et le coût des intrants demeurent toujours en tête de liste de nos préoccupations. Citons quelques chiffres seulement pour illustrer la situation. Au

cours de notre exercice 1973-74, soit du 1er novembre 1973 au 31 octobre 1974, le coût de la moulée laitière 16% est passé de \$6.10 à \$7.90, la moulée de croissance pour porcs 16% de \$6.80 à \$8.30, la moulée de finition pour poulet de grill 19% de \$8.10 à \$9.63, l'engrais chimique de formule 10-10-10 de \$96.00 à \$152.00, la ficelle à presse d'environ \$8.00 à \$21.00, etc. Ces prix sont tous F.A.B. Montréal et doivent être majorés dans des proportions variables suivant les points de vente.

Dans le cas des machines agricoles, les augmentations de prix varient de 26.6% à 37.5%. Quant aux grains de provende, les prix les plus élevés pendant les mois de novembre 1973 et d'octobre 1974 ont été respectivement de \$4.80 et \$7.25 pour l'avoine, de \$6.23 et de \$7.55 pour le blé, de \$5.00 et de \$7.15 pour l'orge et, enfin, de \$5.64 et de \$7.91 pour le blé d'Inde.

Aux yeux du grand public, ces faits devraient suffire à expliquer l'attitude des agriculteurs et de leurs organisations, surtout lorsque l'on considère que le porc se vendait \$58.20 les 100 livres le 5 décembre 1973 pour toucher un bas niveau de \$38.50 au début de juin 1974. Ce marché s'est amélioré depuis mais insuffisamment pour compenser la hausse des prix de revient. Les prix des veaux et du bœuf ont fait suffisamment de bruit pour qu'il ne soit pas nécessaire de les citer.

Ventes (millions \$)



### Bientôt \$500 millions

De 1965 à 1975, la Coopérative fédérée, la plus importante société canadienne-française, aura progressé de \$100 millions de ventes à plus de \$500 millions prévus pour l'année en cours.

## Le soutien des "77" à l'OPEP serait acquis

(AFP) — Le soutien des pays en voie de développement à la position de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) vis à vis du dialogue entre producteurs et consommateurs proposé par la France, qui est de lier le problème du pétrole à celui de l'ensemble des matières premières, paraît désormais acquis.

Trois jours avant la date prévue pour la clôture de la conférence de Dakar sur les matières premières, il apparaît que l'Algérie demandera au "groupe des 77", qui représente les pays en voie de développement à l'ONU, d'adopter une résolution affirmant son soutien à la proposition de l'OPEP et que cette résolution sera acceptée, selon des indications recueillies dans les milieux de la conférence.

Pour l'Algérie, leader des pays non-alignés, la conférence proposée par le président Giscard d'Estaing ne doit pas en effet être un dialogue entre producteurs et consommateurs mais un dialogue entre pays industrialisés et pays en voie de développement, au rang desquels figureraient les pays de l'OPEP.

Cette position qui est également soutenue à Dakar par le Vénézuéla, membre de l'OPEP (comme l'Algérie), est une position de départ qui n'exclut pas qu'une autre formule puisse être trouvée, étant donné l'opposition manifestée par les pays industrialisés à ce projet indique-t-on de source vénézuélienne non officielle. De même source, on estime que les pays développés

comprendront la nécessité de lier les deux problèmes.

Toutefois, l'accord des pays en voie de développement sur le programme d'action ambitieux préparé à Genève par le groupe intergouvernemental sur les matières premières sera moins facile à réaliser, estime la délégation tunisienne à la conférence.

Le comité de rédaction, présidé par l'Algérie, met actuellement les bouchées doubles pour mettre au point le programme définitif qui sera soumis à l'Assemblée plénière samedi. Il s'agirait du programme de Genève, sérieusement amendé par les pays modérés, qui considèrent que les pays en voie de développement ne peuvent pas se passer de la coopération avec les pays industrialisés et que les thèses algériennes sont trop extrémistes.

Ce comité s'efforce de

mettre au point un projet d'organisme de coopération entre les associations de producteurs de matières premières, dont la première réunion devrait être décidée à Dakar.

Cet organisme aurait un double but: favoriser la création d'associations de producteurs et coordonner leur action. Nombre de pays en voie de développement souhaitent en effet contrebalancer la puissance de l'OPEP par la création d'autres cartels de producteurs.

Ceux qui existent à l'heure actuelle sont relativement peu nombreux: le CIPEC, qui est l'association des producteurs de cuivre, le Conseil de l'Étain, qui fonctionne comme une "bourse" régulatrice financée par les producteurs et par deux pays consommateurs (la France et les Pays-Bas), et l'Association des producteurs de phosphates, qui est parvenue à maintenir le triplement des prix

qu'elle avait décidé au début de 1974.

D'autres associations sont en voie de constitution: il s'agit de l'Association des producteurs de bauxite et de celle des producteurs de fer.

Le comité de rédaction de la conférence de Dakar travaille également à l'élaboration d'un fonds de financement des stocks régulateurs de matières premières. De bonne source, on indique que les pays de l'OPEP accepteraient de contribuer largement au financement. Mais certains pays voudraient également demander aux pays industrialisés d'y participer.

Le comité a également été saisi du problème du recyclage des pétrodollars vers les pays en voie de développement. Certains pays considèrent en effet que l'OPEP de-

## Dofasco doublera sa production d'acier à Hamilton

HAMILTON (PC) — La Dofasco (Dominion Foundries and Steel Limited) a annoncé hier qu'elle entend immédiatement la construction d'une nouvelle aciérie, au coût de \$103 millions.

Situé sur des terrains appartenant déjà à la compagnie, le nouveau bâtiment constituera la phase première

du projet déjà annoncé, soit "plus que doubler la capacité de production et de finition de l'acier."

Dans un communiqué, la Dofasco assure que "ce programme majeur d'expansion aidera Dofasco à mieux servir les demandes croissantes et à long terme des usagers d'acier au Canada."

Le président Frank Sherman a déclaré que la première phase et la nouvelle aciérie doit être complétée au second semestre de 1977 et aura une capacité de production de 1.4 millions de tonnes. L'expansion éventuelle de l'usine permettra de produire 4.1-2 millions de tonnes.

L'équipement du

premier stade de l'expansion comprendra un haut-fourneau à oxygène de 250 tonnes. D'autres fourneaux seront ajoutés par la suite. Le bâtiment sera doté du système de contrôle de pollution le plus perfectionné qu'on connaisse, et il est destiné à répondre aux normes les plus exigeantes de protection de l'environnement.

les placements

Toronto

Meilleur jour depuis 6 mois

TORONTO (PC) — Tous les secteurs ont enregistré leurs plus fortes hausses depuis la mi-octobre à la Bourse de Toronto où l'activité a par ailleurs été intense hier, jeudi.

L'indice des industrielles a pris 2,14 à 183,03, les métaux de base, +90, à 68,06 et les pétroles à l'ouest 2,92 à 155,96.

Les aurifères ont pris 15,4 à 401,49. Le volume des transactions s'est établi ainsi: 3.10 millions d'actions, soit \$29,23 millions, comparativement à 2,64 millions ou \$20,17 millions mercredi.

Au comportement des valeurs: 344 gains, 161 pertes, 200 inchangés.

L'immobilier, les banques et les raffineries ont contribué à la hausse des industrielles, alors que les chimiques et les sidérurgiques étaient en baisse.

Table with 4 columns: Ind., Aurif., Mét., Pét. showing various stock indices and their values.

NEW-YORK

Journée record

NEW YORK (AFP, AP) — La journée a été extrêmement animée hier à Wall Street où le volume des transactions a manqué de peu battre le record atteint le 27 janvier dernier.

L'activité n'a cependant été égale que par l'incertitude des investisseurs tout au long de la session. Les cours étaient en nette hausse à l'ouverture et le volume des transactions de la matinée extrêmement élevé.

L'activité s'est légèrement ralentie par la suite, mais les prises de bénéfices ont succédé à l'optimisme du début et, pendant la dernière heure, l'indice des industrielles a fait une chute de plus de cinq points.

Le nombre des valeurs en hausse est cependant resté nettement supérieur à celui des baisses. La montée de l'action IBM qui a au cours de la journée dépassé le niveau de \$200 pour la première fois depuis plusieurs mois, a été un facteur de hausse et d'activité à Wall Street.

Cette journée de grande agitation et de fluctuations s'est finalement soldée par des cours souvent sans grands changements, par rapport à la veille et la plupart des compartiments terminent de façon irrégulière.

Table with 4 columns: Ind., Aurif., Mét., Pét. showing various stock indices and their values.

Indice Dow Jones

Table with 4 columns: Ouv., Haut, Bas, Ferm. Chang. showing Dow Jones index movements.

Table with 4 columns: Cont. C, Cont. D, Cont. E, Cont. F, Cont. G, Cont. H, Cont. I, Cont. J, Cont. K, Cont. L, Cont. M, Cont. N, Cont. O, Cont. P, Cont. Q, Cont. R, Cont. S, Cont. T, Cont. U, Cont. V, Cont. W, Cont. X, Cont. Y, Cont. Z, Cont. AA, Cont. AB, Cont. AC, Cont. AD, Cont. AE, Cont. AF, Cont. AG, Cont. AH, Cont. AI, Cont. AJ, Cont. AK, Cont. AL, Cont. AM, Cont. AN, Cont. AO, Cont. AP, Cont. AQ, Cont. AR, Cont. AS, Cont. AT, Cont. AU, Cont. AV, Cont. AW, Cont. AX, Cont. AY, Cont. AZ, Cont. BA, Cont. BB, Cont. BC, Cont. BD, Cont. BE, Cont. BF, Cont. BG, Cont. BH, Cont. BI, Cont. BJ, Cont. BK, Cont. BL, Cont. BM, Cont. BN, Cont. BO, Cont. BP, Cont. BQ, Cont. BR, Cont. BS, Cont. BT, Cont. BU, Cont. BV, Cont. BW, Cont. BX, Cont. BY, Cont. BZ, Cont. CA, Cont. CB, Cont. CC, Cont. CD, Cont. CE, Cont. CF, Cont. CG, Cont. CH, Cont. CI, Cont. CJ, Cont. CK, Cont. CL, Cont. CM, Cont. CN, Cont. CO, Cont. CP, Cont. CQ, Cont. CR, Cont. CS, Cont. CT, Cont. CU, Cont. CV, Cont. CW, Cont. CX, Cont. CY, Cont. CZ, Cont. DA, Cont. DB, Cont. DC, Cont. DD, Cont. DE, Cont. DF, Cont. DG, Cont. DH, Cont. DI, Cont. DJ, Cont. DK, Cont. DL, Cont. DM, Cont. DN, Cont. DO, Cont. DP, Cont. DQ, Cont. DR, Cont. DS, Cont. DT, Cont. DU, Cont. DV, Cont. DW, Cont. DX, Cont. DY, Cont. DZ, Cont. EA, Cont. EB, Cont. EC, Cont. ED, Cont. EE, Cont. EF, Cont. EG, Cont. EH, Cont. EI, Cont. EJ, Cont. EK, Cont. EL, Cont. EM, Cont. EN, Cont. EO, Cont. EP, Cont. EQ, Cont. ER, Cont. ES, Cont. ET, Cont. EU, Cont. EV, Cont. EW, Cont. EX, Cont. EY, Cont. EZ, Cont. FA, Cont. FB, Cont. FC, Cont. FD, Cont. FE, Cont. FF, Cont. FG, Cont. FH, Cont. FI, Cont. FJ, Cont. FK, Cont. FL, Cont. FM, Cont. FN, Cont. FO, Cont. FP, Cont. FQ, Cont. FR, Cont. FS, Cont. FT, Cont. FU, Cont. FV, Cont. FW, Cont. FX, Cont. FY, Cont. FZ, Cont. GA, Cont. GB, Cont. GC, Cont. GD, Cont. GE, Cont. GF, Cont. GG, Cont. GH, Cont. GI, Cont. GJ, Cont. GK, Cont. GL, Cont. GM, Cont. GN, Cont. GO, Cont. GP, Cont. GQ, Cont. GR, Cont. GS, Cont. GT, Cont. GU, Cont. GV, Cont. GW, Cont. GX, Cont. GY, Cont. GZ, Cont. HA, Cont. HB, Cont. HC, Cont. HD, Cont. HE, Cont. HF, Cont. HG, Cont. HH, Cont. HI, Cont. HJ, Cont. HK, Cont. HL, Cont. HM, Cont. HN, Cont. HO, Cont. HP, Cont. HQ, Cont. HR, Cont. HS, Cont. HT, Cont. HU, Cont. HV, Cont. HW, Cont. HX, Cont. HY, Cont. HZ, Cont. IA, Cont. IB, Cont. IC, Cont. ID, Cont. IE, Cont. IF, Cont. IG, Cont. IH, Cont. II, Cont. IJ, Cont. IK, Cont. IL, Cont. IM, Cont. IN, Cont. IO, Cont. IP, Cont. IQ, Cont. IR, Cont. IS, Cont. IT, Cont. IU, Cont. IV, Cont. IW, Cont. IX, Cont. IY, Cont. IZ, Cont. JA, Cont. JB, Cont. JC, Cont. JD, Cont. JE, Cont. JF, Cont. JG, Cont. JH, Cont. JI, Cont. JJ, Cont. JK, Cont. JL, Cont. JM, Cont. JN, Cont. JO, Cont. JP, Cont. JQ, Cont. JR, Cont. JS, Cont. JT, Cont. JU, Cont. JV, Cont. JW, Cont. JX, Cont. JY, Cont. JZ, Cont. KA, Cont. KB, Cont. KC, Cont. KD, Cont. KE, Cont. KF, Cont. KG, Cont. KH, Cont. KI, Cont. KJ, Cont. KK, Cont. KL, Cont. KM, Cont. KN, Cont. KO, Cont. KP, Cont. KQ, Cont. KR, Cont. KS, Cont. KT, Cont. KU, Cont. KV, Cont. KW, Cont. KX, Cont. KY, Cont. KZ, Cont. LA, Cont. LB, Cont. LC, Cont. LD, Cont. LE, Cont. LF, Cont. LG, Cont. LH, Cont. LI, Cont. LJ, Cont. LK, Cont. LL, Cont. LM, Cont. LN, Cont. LO, Cont. LP, Cont. LQ, Cont. LR, Cont. LS, Cont. LT, Cont. LU, Cont. LV, Cont. LW, Cont. LX, Cont. LY, Cont. LZ, Cont. MA, Cont. MB, Cont. MC, Cont. MD, Cont. ME, Cont. MF, Cont. MG, Cont. MH, Cont. MI, Cont. MJ, Cont. MK, Cont. ML, Cont. MN, Cont. MO, Cont. MP, Cont. MQ, Cont. MR, Cont. MS, Cont. MT, Cont. MU, Cont. MV, Cont. MW, Cont. MX, Cont. MY, Cont. MZ, Cont. NA, Cont. NB, Cont. NC, Cont. ND, Cont. NE, Cont. NF, Cont. NG, Cont. NH, Cont. NI, Cont. NJ, Cont. NK, Cont. NL, Cont. NM, Cont. NN, Cont. NO, Cont. NP, Cont. NQ, Cont. NR, Cont. NS, Cont. NT, Cont. NU, Cont. NV, Cont. NW, Cont. NX, Cont. NY, Cont. NZ, Cont. OA, Cont. OB, Cont. OC, Cont. OD, Cont. OE, Cont. OF, Cont. OG, Cont. OH, Cont. OI, Cont. OJ, Cont. OK, Cont. OL, Cont. OM, Cont. ON, Cont. OO, Cont. OP, Cont. OQ, Cont. OR, Cont. OS, Cont. OT, Cont. OU, Cont. OV, Cont. OW, Cont. OX, Cont. OY, Cont. OZ, Cont. PA, Cont. PB, Cont. PC, Cont. PD, Cont. PE, Cont. PF, Cont. PG, Cont. PH, Cont. PI, Cont. PJ, Cont. PK, Cont. PL, Cont. PM, Cont. PN, Cont. PO, Cont. PP, Cont. PQ, Cont. PR, Cont. PS, Cont. PT, Cont. PU, Cont. PV, Cont. PW, Cont. PX, Cont. PY, Cont. PZ, Cont. QA, Cont. QB, Cont. QC, Cont. QD, Cont. QE, Cont. QF, Cont. QG, Cont. QH, Cont. QI, Cont. QJ, Cont. QK, Cont. QL, Cont. QM, Cont. QN, Cont. QO, Cont. QP, Cont. QQ, Cont. QR, Cont. QS, Cont. QT, Cont. QU, Cont. QV, Cont. QW, Cont. QX, Cont. QY, Cont. QZ, Cont. RA, Cont. RB, Cont. RC, Cont. RD, Cont. RE, Cont. RF, Cont. RG, Cont. RH, Cont. RI, Cont. RJ, Cont. RK, Cont. RL, Cont. RM, Cont. RN, Cont. RO, Cont. RP, Cont. RQ, Cont. RR, Cont. RS, Cont. RT, Cont. RU, Cont. RV, Cont. RW, Cont. RX, Cont. RY, Cont. RZ, Cont. SA, Cont. SB, Cont. SC, Cont. SD, Cont. SE, Cont. SF, Cont. SG, Cont. SH, Cont. SI, Cont. SJ, Cont. SK, Cont. SL, Cont. SM, Cont. SN, Cont. SO, Cont. SP, Cont. SQ, Cont. SR, Cont. SS, Cont. ST, Cont. SU, Cont. SV, Cont. SW, Cont. SX, Cont. SY, Cont. SZ, Cont. TA, Cont. TB, Cont. TC, Cont. TD, Cont. TE, Cont. TF, Cont. TG, Cont. TH, Cont. TI, Cont. TJ, Cont. TK, Cont. TL, Cont. TM, Cont. TN, Cont. TO, Cont. TP, Cont. TQ, Cont. TR, Cont. TS, Cont. TT, Cont. TU, Cont. TV, Cont. TW, Cont. TX, Cont. TY, Cont. TZ, Cont. UA, Cont. UB, Cont. UC, Cont. UD, Cont. UE, Cont. UF, Cont. UG, Cont. UH, Cont. UI, Cont. UJ, Cont. UK, Cont. UL, Cont. UM, Cont. UN, Cont. UO, Cont. UP, Cont. UQ, Cont. UR, Cont. US, Cont. UT, Cont. UY, Cont. UZ, Cont. VA, Cont. VB, Cont. VC, Cont. VD, Cont. VE, Cont. VF, Cont. VG, Cont. VH, Cont. VI, Cont. VJ, Cont. VK, Cont. VL, Cont. VM, Cont. VN, Cont. VO, Cont. VP, Cont. VQ, Cont. VR, Cont. VS, Cont. VT, Cont. VU, Cont. VV, Cont. VW, Cont. VX, Cont. VY, Cont. VZ, Cont. WA, Cont. WB, Cont. WC, Cont. WD, Cont. WE, Cont. WF, Cont. WG, Cont. WH, Cont. WI, Cont. WJ, Cont. WK, Cont. WL, Cont. WM, Cont. WN, Cont. WO, Cont. WP, Cont. WQ, Cont. WR, Cont. WS, Cont. WT, Cont. WY, Cont. WZ, Cont. XA, Cont. XB, Cont. XC, Cont. XD, Cont. XE, Cont. XF, Cont. XG, Cont. XH, Cont. XI, Cont. XJ, Cont. XK, Cont. XL, Cont. XM, Cont. XN, Cont. XO, Cont. XP, Cont. XQ, Cont. XR, Cont. XS, Cont. XT, Cont. XU, Cont. XV, Cont. XW, Cont. XY, Cont. XZ, Cont. YA, Cont. YB, Cont. YC, Cont. YD, Cont. YE, Cont. YF, Cont. YG, Cont. YH, Cont. YI, Cont. YJ, Cont. YK, Cont. YL, Cont. YM, Cont. YN, Cont. YO, Cont. YP, Cont. YQ, Cont. YR, Cont. YS, Cont. YT, Cont. YU, Cont. YV, Cont. YW, Cont. YX, Cont. YZ, Cont. ZA, Cont. ZB, Cont. ZC, Cont. ZD, Cont. ZE, Cont. ZF, Cont. ZG, Cont. ZH, Cont. ZI, Cont. ZJ, Cont. ZK, Cont. ZL, Cont. ZM, Cont. ZN, Cont. ZO, Cont. ZP, Cont. ZQ, Cont. ZR, Cont. ZS, Cont. ZT, Cont. ZU, Cont. ZV, Cont. ZW, Cont. ZX, Cont. ZY, Cont. ZZ.

101 propriétés à vendre

Table with 2 columns: Property details and prices.

224 logements demandés

JEUNE COUPLE RECHERCHE BUNGALOW POUR LOCATION A MOYEN OU LONG TERME. LAVAL, STE-TERESE OU ENVIRONS. APRES TR. 388-9300.

DEMANDE LOGEMENT 4-5 APPARTEMENTS CHAUFFE, SI POSSIBLE, CENTRE VILLE OU ENVIRONS POUR LE 1er JUILLET. 376-2148.

229 chambres à louer

CHAMBRE 1 ETAGE. PRES CHAMBOUR BEAUBIEN TOUTE CONVENANCE. RAISONNABLE. 277-0687 SEM. 1 A 4:30 H. SAM. MIDI A 10H.

302 ameublement

MEUBLES NON PEINTS: VENDONS ET FABRIQUONS VASTES CHOIX (COMMUNES BUREAUX DOUBLES ET TRIPLES BIBLIOTHÈQUES, MOBILIERS DE CUISINE, ETC.), AVONS AUSSI MATÉLAS TOUTES GRANDESURTES, A PRIX D'AUBAINE. 277-0687 SEM. 1 A 4:30 H. SAM. MIDI A 10H.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

630 Avis légal - soumissions - appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. RENE PICARD (Q-502861) ET M. GERARD PICARD (Q-502121) s'adressent à la Commission des Transports de Québec pour obtenir un permis adhésif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Bellefleur-Quévillon pour une durée de 300 jours.

Deux annonces

ATTENTION AUSTIN, MG, TRIUMPH, PENSEZ FORT CHAMBLAY AUTO 658-6623.

MOB 73-74, IMPECCABLE. RADIO FM, FORT CHAMBLAY AUTO. 658-6623.

RENAULT 1974 FAMILIALE. VOITURE D'EXECUTIF DE TRES BAS MILLEGE AVEC BALANCE DE GARANTIE ORIGINALE. TOUT EQUIPE, TRANSMISSION AUTOMATIQUE OU MANUELLE. RADIO AM/FM, ANTIROUILLE, PNEUS MICHELIN \$3.95. PRENDRAIS ECHANGE ET FINANCERAI. RENAULT LONGUEUIL LTEE, 465 ouest, Boul. Curé-Poirier, 677-6361

RENAULT ACHAT - VENTE - ECHANGE LE PLUS IMPORTANT DEPOSITAIRE DE VOITURES NEUVES ET USAGES RENAULT AU QUEBEC. RECHERCHE DES VOITURES DE TOUTES MARCHES EN PARTICULIER RENAULT DE 1970 A 1974. DEMANDEZ ROBERT TEDESCHI, DIRECTEUR DES VENTES. RENAULT LONGUEUIL LTEE, 465 ouest, Boul. Curé-Poirier, 677-6361

ARMOIRE DE CUISINE MODERNE SUR MESURE, VANITE, ARBORE, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER. ESTIMATION 381-9485 588-3929.

MATELAS, SOMMIERS, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER TEL.: 681-0307.

LIT DOUBLE EN CUIVRE, TRES PROPRE, VENTE PRIVEE 671-7177

ANTIQUITES: TRES VIELLES HORLOGES GRAND PERE A VENDRE DONT 1 du 17e SIECLE, 1 PHONOGRAPHE A CORNE, SERIEUX SEULEMENT 321-0061, 9150 RUE GRAND BOIS, ST-LEONARD.

ANTIQUITES: TRES ANCIENNE ARMOIRE RUSTIQUE, ETROITE A 2 PORTES SUPER POSEES, TRES BELLES PIECES DE COLLECTION. SERIEUX SEULEMENT 667-3657, soit seulement.

BANCS D'EGLISE, FABRICATION DE CHENE 6-8-12 PIEDS, \$45, 398-9118.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

PRENEZ AVIS QUE M. DENIS LAROCHELLE Q-500165, M. HERVE VACHON Q-500189, M. GHISLAIN GILBERT Q-500200, M. FERNAND BELANGER Q-504298 s'adressent à la Commission Des Transports pour obtenir un permis adhésif pour les Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.

Deux annonces

ATTENTION AUSTIN, MG, TRIUMPH, PENSEZ FORT CHAMBLAY AUTO 658-6623.

MOB 73-74, IMPECCABLE. RADIO FM, FORT CHAMBLAY AUTO. 658-6623.

RENAULT 1974 FAMILIALE. VOITURE D'EXECUTIF DE TRES BAS MILLEGE AVEC BALANCE DE GARANTIE ORIGINALE. TOUT EQUIPE, TRANSMISSION AUTOMATIQUE OU MANUELLE. RADIO AM/FM, ANTIROUILLE, PNEUS MICHELIN \$3.95. PRENDRAIS ECHANGE ET FINANCERAI. RENAULT LONGUEUIL LTEE, 465 ouest, Boul. Curé-Poirier, 677-6361

RENAULT ACHAT - VENTE - ECHANGE LE PLUS IMPORTANT DEPOSITAIRE DE VOITURES NEUVES ET USAGES RENAULT AU QUEBEC. RECHERCHE DES VOITURES DE TOUTES MARCHES EN PARTICULIER RENAULT DE 1970 A 1974. DEMANDEZ ROBERT TEDESCHI, DIRECTEUR DES VENTES. RENAULT LONGUEUIL LTEE, 465 ouest, Boul.

# vie et culture

Ce soir et demain, à l'UQAM

## Les Ballets Modernes du Québec

Le Service d'Animation Socio-Culturelle présentera ce soir et demain à 20h.30 à l'auditorium du Pavillon Lafontaine: "Les Ballets Modernes du Québec".

Si le ballet classique se complait la plupart du temps dans le charme un peu désuet de la féerie, le ballet moderne veut être l'inter-

prête plus direct de notre monde en évolution. Dans cette optique, les Ballets Modernes du Québec ont créé, depuis leur fondation

en 1966, huit ballets qui démontrent une évolution constante dans leur recherche de la Beauté et de l'Art le plus authentique. L'aventure qu'ils se proposent contient un défi: installer l'expression corporelle pure, dans le Nouveau Monde, la danse dépouillée de toutes ses scories, la danse comme source première de l'expression humaine.

Selon leurs promoteurs, les Ballets Modernes du Québec ne présentent pas la vedette qui possède une réputation extraordinaire: c'est NOUS, avec un souci commun qui nous dirige: celui d'exprimer par notre art, un aspect de toute la gamme des sentiments humains. Aucune communication n'est plus complète, plus efficace, plus profonde, lorsque nous traduisons des sentiments tels que la peur, la joie, l'amour, l'angoisse, au moyen de l'expression corporelle, la musique, la poésie et d'autres moyens théâtraux.

Un art humain

Nous donnons au spectateur une plus grande liberté d'interprétation et d'imagination, parce qu'il

n'est pas enfermé dans sa signification trop étroite, d'une seule expression artistique avec des règles et restrictions techniques très sévères. Nous proposons une situation sans l'imposer et nous restons également très libres dans notre interprétation artistique en ce qui concerne les techniques. Tout mouvement, toute musique peut être utile, peu importe qu'il s'agisse du ballet classique, du jazz, de mime, de gymnastique artistique, d'expressionnisme, pourvu qu'il exprime ce que nous voulons exprimer.

Notre art veut être libre: liberté d'expression, liberté d'interprétation, liberté sentimentale: HUMANITÉ!

7 février: L'Homme et la Femme  
La Guerre pour la Paix

8 février: Pollution  
La Guerre pour la Paix

Les billets seront en vente à la porte de l'auditorium le soir du spectacle. On peut toutefois réserver en téléphonant à 876-3083.

Les frais d'admission ont été fixés à \$2.00 pour les membres de l'UQAM et \$3.00 pour le grand public. Pour renseignements: 876-3084.

## Andrée Lachapelle a conquis Paris



PARIS (AFP) — La Canadienne de Montréal rêve qu'elle poursuit, l'artiste québécoise a donné une image pleine de sensibilité tour à tour sophistiquée et parisienne à l'issue de la première de "Un tramway nommé désir", au théâtre de l'Atelier.

La pièce dramaturge américain Tennessee Williams était présentée dans une adaptation nouvelle de Mme Paule de Beaumont et Jean Capin. Andrée Lachapelle interprétait le principal rôle féminin, celui de Blanche, rôle particulièrement difficile et complexe. De ce personnage de femme névrosée qui voudrait que la vie ne corresponde pas à la réalité, mais à la poésie et au

image pleine de sensibilité tour à tour sophistiquée et parisienne à l'issue de la première de "Un tramway nommé désir", au théâtre de l'Atelier.

C'est la première fois qu'André Lachapelle joue au théâtre à Paris. Elle a dû à l'AFP toute sa joie de se trouver dans la capitale.

"Je n'ai jamais joué auparavant, a-t-elle indiqué, la pièce de Tennessee Williams. Toutes les répétitions se sont faites au mieux. Ce rôle, quelque peu morbide et équivoque de Blanche, m'a séduite. Je suis toute heureuse de l'accueil que le public parisien a semblé réserver à l'expression que j'en ai donnée".

## À l'Association des Libraires

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association des Libraires du Québec, tenue récemment au Club Canadien de Montréal, M. Raymond Carignan, président et directeur général de la Librairie France-Québec de Montréal, a été réélu président de cet organisme.

Le nouveau bureau se compose pour l'exercice 1975 comme suit: premier vice-président: M. André Constantin (Montréal); deuxième vice-président: M. Claude Payette (St-Jean); secrétaire-trésorier: M.

Raymond Beaudoin (Montréal). Les membres du bureau sont: M. Yvon Daigneault (Laval) M. André Dussault (Montréal) M. Jean-Yves Guimont (Ville St-Georges, Beauce) Mme Rachel D. Laplante (Rimouski) M. Charles Latraverse (Québec) M. Cartier Mignault (Hull) M. Jacques Rouillard (Drummondville) M. Pierre Tousignant (Chicoutimi).

L'Association des Libraires du Québec groupe 40 membres représentant 75 librairies dans le Québec.

"En vedette":

## Leonard Cohen

Leonard Cohen, poète canadien aux chansons lourdes, tendres, brulantes, se produira pour la première fois au Centre national des Arts dans le cadre des spectacles "En Vedette", le mercredi 12 février à l'Opéra.

S'il est un auteur dont l'inspiration est intimement personnelle, c'est bien Leonard Cohen. Élève du poète canadien Irving Layton, qui est resté un ami très proche, Cohen a écrit

d'étonnants romans dont "Beautiful Losers" (Les Perdants magnifiques), "The Favourite Game", ainsi que six volumes de poésie. Leonard habite Montréal, mais s'échappe souvent vers une île de Grèce où il trouve le soleil et la mer pour se reposer de ses tournées européennes.

Leonard Cohen a gravé cinq albums pour Columbia, le dernier étant "New Skin for the Old Ceremony", lancé en octobre dernier, après s'être tenu à l'écart des studios d'enregistrement durant trois ans. Ce nouvel album a fait sensation en Europe et accroche maintenant les auditeurs canadiens et américains qui retrouvent Leonard par cette grande tournée entreprise en Amérique du Nord. Comme dans ses classiques "Suzanne", "Bird on the Wire", un désespoir teinté d'ironie, un humour désenchanté imprègnent les nouvelles chansons de Leonard Cohen, poète sensible, chanteur à la présence intense, se produira "En Vedette", à l'Opéra du CNA, le 12 février à 20h30.

## opinions

### "Idi Amin Dada": un film colonialiste

Barbet Schroeder, le réalisateur de *Général Idi Amin Dada*, aurait dit après le tournage de son dernier film: "Ce fut une expérience terrible... mais indispensable pour démontrer les mécanismes du pouvoir... Mais je ne ferai plus de film sur le pouvoir".

Heureusement! À votre avis, Barbet Schroeder aurait mieux fait de ne jamais tenter cette expérience dont le résultat est comme il le précise terrible, mais pas pour les raisons qu'il donne.

Le cinéaste a voulu présenter un portrait du pouvoir absolu à partir d'un

personnage réel.

À entendre Barbet Schroeder, "Amin Dada" est le premier être humain totalement amoral qu'il lui ait été donné de rencontrer. Ses réactions sont imprévisibles et extravagantes. Il ne s'exprime qu'en employant des locutions militaires et des

termes sportifs".

Voir ce film, c'est être soumis encore une fois à une vision tellement simpliste des relations de pouvoir qu'elle présente une déformation de la réalité. Il n'est pas difficile de démon-

trer que c'est Barbet Schroeder qui a créé l'image de cet "être totalement amoral" qu'il nous présente.

Oui, le général Amin existe. Oui le général Amin a attiré l'attention sur lui par

### Demain, à l'Orchestre Symphonique de Québec

## Une originale soirée d'opéra

Demain à 20 h 30, en la salle Louis Fréchette du Grand Théâtre de Québec, l'OSQ présentera dans le cadre des concerts populaires de Maurier, une soirée d'opéra. Au pupitre: Pierre Héty; soliste: Marisa Galvany, soprano et Giuseppe Campora, ténor.

Cette soirée d'opéra, sans déploiement de décors et de costumes fastueux, trouve son originalité au niveau du répertoire. Celui-ci est composé d'extraits d'oeuvres majeures écrites par les plus grands compositeurs d'opéra. Il en est ainsi des opéras "Les noces de Figaro", "Un bal masqué", "Turandot", "Anna Bolena", "Le roi d'Ys", "Manon", "L'Arlésienne" et bien d'autres. Bref, un programme qui passe en re-

vue les plus belles pages du répertoire vocal.

Les solistes invités sont des artistes remarquables. Marisa Galvany, soprano: une chanteuse de tempérament avec une voix profondément dramatique, une intonation riche et brillante. Des ses débuts, on la compare à la Callas par la richesse de la voix et le talent de la comédienne.

Giuseppe Campora, ténor: acclamé dans les plus célèbres salles d'opéra d'Amérique et d'Europe, Campora est l'un des meilleurs ténors de notre temps.

Pierre Héty, directeur de l'Orchestre symphonique d'Edmonton. Partout où il dirige, on lui reconnaît un tempérament de chef et une tenue artistique irréprochable.

des actions et des déclarations outrancières.

Mais d'où vient cet homme; d'où vient son pouvoir?

Comment peut-on comprendre la structure du pouvoir actuel dans ce pays indépendant depuis 1962 dont les frontières ont été tracées par les colonisateurs britanniques, en faisant abstraction des siècles de colonisation qui ont complètement pillé les ressources, brutalisé la population et bloqué l'évolution des structures sociales, politiques et économiques de ce pays?

Comment interpréter les "locutions militaires et les termes sportifs" (tous britanniques) sans prendre en compte le contexte socio-historique qui a origines de son Président qui nous dit à plusieurs reprises dans le film qu'il vient d'une famille très modeste?

Le général Amin et son pouvoir ne sont pas des hasards ou les résultats d'un atavisme culturel. Leurs origines sont facilement identifiables si on prend la peine de les chercher.

Mais il y a pire. Barbet Schroeder précise que "pour mieux comprendre le personnage,

il convient de se souvenir qu'il n'est pas un chef d'État à l'européenne comme Léopold Sédar Senghor par exemple, mais un président sorti du rang et ayant conservé une mentalité de chef de tribu".

Et pour illustrer ceci, le cinéaste intercale des scènes d'Amin président son conseil des ministres — (le pouvoir) et des danses "folkloriques" — (la tradition). Par de tels rapprochements artificiels, le réalisateur véhémement et renforce des stéréotypes dangereux qui démontrent magistralement sa méconnaissance totale de la nature du pouvoir dans les sociétés africaines pré-coloniales, pouvoir qui était avant tout limité, collectif et non-absolu.

La diffusion de ce film, qui repose sur des postulats racistes qui ont et continuent à justifier la domination de l'Afrique par les pays occidentaux "porteurs de civilisation" ne rend pas service aux spectateurs, et surtout pas à l'Afrique.

Bonnie Campbell, professeur d'études africaines. Département de sciences politiques, Université du Québec à Montréal.

la **GRANDE PASSE**  
411 est, Ontario  
coin St-Denis,  
844-6284  
**LICENCE COMPLÈTE**  
ouvert de 2h p.m. à  
3h a.m.  
présente  
**LE KOMUSO A CORDES**  
Groupe instrumental  
à 10h p.m.  
Entrée \$1.50

**Le Patriote**  
Du 5 février au 2 mars  
**DIS-MOI QU'Y FAIT BEAU MÉO**  
de **JACQUELINE BARRETTE**  
Réservations: 521-6666 — Relâches, lundi et mardi

UN FILM EXTRAORDINAIRE SUR LE POUVOIR ABSOLU  
"Amin Dada nous renvoie qu'une image à peine déformée et grossie des mécanismes du pouvoir..."  
"C'est Ubu au pouvoir. On rit jaune."  
"On sourit d'abord, mais la souris se fige vite. De quoi méditer sur les dangers du pouvoir absolu."  
"Vélu pour la première fois un parfait exemple de cinéma politique. Je n'ai jamais rien vu dans le genre d'aussi divertissant, d'aussi prenant."  
"Un film très drôle et un film grave."  
"Un véritable régal, à voir absolument."  
"Ici, le burlesque régit même dans les mises à mort."  
"C'est Caligula et Citizen Kane en un seul."  
"Barbet-Schroeder a réalisé le film le plus drôle qui soit."  
"On rit beaucoup, mais on sort terrifié."  
"Le Dictateur de Chaplin a été définitivement enfoncé. Un chef-d'œuvre du burlesque tragique."  
"Aussi extraordinaire que l'est le Général lui-même."  
POUR TOUS  
Paris-Match  
Télé 7 Jours  
L'Humanité  
Quotidien de Paris  
Le Monde  
Newsweek  
Paris poche  
L'express  
France-Soir

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS.  
PIÉRE DAVID ET YVES ROUSSET-ROUARD présentent  
**GENERAL IDI AMIN DADA**  
PRESIDENT DE L'UGANDA  
Un film de BARBET-SCHROEDER  
"on ne court jamais aussi vite qu'une balle de fusil"  
VILLERAY SEM: 7.30 - 9.30  
ST-DENIS, JARRY 380-5571

LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT  
**EN SPECTACLE OUTREMONT**  
au cinéma 1248 Bernard 277-4145  
**CLAUDE DUBOIS** **LOUISE FORESTIER**  
21 fev. à 7h30 et 10h \$2.50  
7 mars à 7h30 et 10h \$2.50  
billets EN VENTE au cinéma et à l'Atelier  
Au Somnambule (Laval)

**Ballet moderne**  
Le service d'animation socio-culturel de l'Université du Québec à Montréal présente:  
**LES BALLETS MODERNES DU QUÉBEC**  
les vendredi et samedi 7 et 8 février à 20h30 à l'auditorium du pavillon Lafontaine, 1301 est rue Sherbrooke.  
**PROGRAMME**  
Vendredi 7 février. L'homme et la femme et La guerre pour la paix.  
Samedi 8 février. Pollution et La guerre pour la paix.  
Entrée: membres de l'Uqam \$2.00  
autres \$3.00  
Les billets seront en vente à la porte de l'auditorium le soir des spectacles.  
Renseignements et réservations: 876-3084.

**théâtre du rideau vert**  
MARDI AU SAMEDI 20h  
DIMANCHE 19h  
de **J.B. Priestley**  
Mise en scène **Danièle J. Suissa**  
**Yvette Brind'amour**  
**Françoise Faucher**  
**Louise Turcot**  
**Hubert Noel**  
**Claude Préfontaine**  
**Vincent Davy**  
**Lenie Scoffie**  
**VIRAGE DANGEREUX**

**Musica camerata montreal**  
Le samedi 8 février 1975 à 17h00  
**CATHÉDRALE CHRIST CHURCH**  
Rue Ste.-Catherine, coin Université  
Musiciens: B. Grinhauz, L. Grinhauz, J. Mendelsohn, C. Subirana, R. Verebes, G. Wheeler.  
Oeuvres: Poulenc, Beethoven, Debussy, Dvorak.  
Entrée libre

**LA BARRIÈRE**  
de **MARC F. GÉLINAS**  
mise en scène **CLAUDE JUTRA**  
avec **pierre dufresne robert rivard**  
**roland d'amour jean-louis millette**  
**louise cuerrier guy nadon**  
**yvonne leroux denis mercier**  
décors **gabriel contant** musique **lydia randolph**  
costumes **lydia randolph** **michel hinton**  
"première ce soir"  
au théâtre du nouveau monde **tnm** Tél: 861-8883  
84 ouest rue sainte-catherine

de **DENYS ARCAND** 14 ANS  
UNE VIOLENCE DIGNES DE SAM PECKINPAH!  
— Montréal-Matin  
**gina**  
CELINE LOMEZ CLAUDE BLANCHARD  
PAR MONTREAL DONALD LAUTREC  
3e SEMAINE!  
PIGALLE CHATEAU VERSAILLES  
GREENFIELD Pk LAVAL PARC VERDUN  
COULEUR

Sol vous invitationne à son nouveau spectacle  
**"Rien détonnant!"**  
du 11 Fév. au 2 Mars à 20:30 hres  
billets: \$2.50 à \$6.00  
EN VENTE À LA PLACE DES ARTS ET SAUVÉ FRÈRES  
**THÉÂTRE MAISONNEUVE**  
1000 Avenue de l'Église, Montréal, Québec H3B 2Y1



On n'a pas le choix, l'information c'est sacré, il faut vous la transmettre. Mohammed Ali, toujours le champion du monde des lourds, partira en tournée après son combat contre Wepner. Une tournée d'exhibition en Afrique du Sud nous précède le journal Johannesbourg Star dont les fonds seront destinés à l'oeuvre de charité se consacrant à l'éducation des enfants noirs sud-africains. "Je n'irai pas pour l'argent, j'irai pour rien," a ajouté Mohammed. Voilà, mon devoir est fait.

porté à la défense du trio. Paul Enoch, a qualifié et avec raison, d'aberrante la décision de l'Association canadienne d'expulser trois de ses meilleurs éléments à la veille des compétitions mondiales. Enoch avait quitté l'équipe nationale en 1969 et Frank Ludtke avait fait de même ne pouvant supporter la discipline militaire qu'exigeaient les instructeurs.

Mais voici maintenant une chose à laquelle on devait s'attendre de la part de l'Association canadienne de patinage de vitesse. Le président John Hurdis a déclaré dans la ville-reine (ça c'est Toronto) qu'il était encore possible que Sylvia Burka retourne avec l'équipe nationale assez tôt pour participer aux championnats du monde les 22 et 23 février aux Pays-Bas. Hurdis a indiqué d'autre part qu'il avait convoqué une réunion "extraordinaire" du comité exécutif de l'Association ce week-end en Alberta pour voir les possibilités de renverser la décision de l'instructeur Jorrit Jorritsma après avoir entendu les trois patineurs expulsés de l'équipe, soit Sylvia Burka, Gerald Cassan et Andrew Barron. L'Association n'a pas le choix, elle doit choisir entre Sylvia Burka, l'espoir des Jeux d'Innsbruck en 1976, et Jorritsma.

La réunion du Comité international olympique prévue pour le 20 février dans la ville de Tunis aura lieu à Lausanne, nous rapporte un porte-parole du CIO. Une dépense de plus ou de moins pour le COJO, au point où on en est rendu, c'est pas grave, même si c'est pour installer de la pelouse artificielle au stade Molson de Montréal pour les compétitions de hockey sur gazon en 1976. Un porte-parole du COJO a ajouté que le contrat sera officiellement signé quand les autorités de l'Université McGill auront signé l'accord de l'utilisation de ce stade.

L'Association de golf du Québec remettra le 14 février prochain le trophée Hilles R. Pickens à Robbie Jackson. Trophée décerné au golfeur québécois de l'année. C'est pas possible comme les femmes ont de la difficulté à se faire reconnaître comme l'égal de l'homme et surtout devant les organisateurs du tournoi international de tennis de Wimbledon qui ont rejeté la demande de l'association féminine de tennis pour un nouveau partage de la bourse du tournoi de cet année.

Par ailleurs, les Russes ont décidé, après avoir importé le Rock'n Roll, le Coke et le bowling, de couvrir le stade intérieur Spartak de pelouse artificielle. Ce que les Américains font, les Russes feront. C'est normal... Piero Gros, le champion du monde de ski, continue sa montée vers un renouvellement de son titre. Il a remporté hier le slalom spécial des championnats d'Italie qui se sont déroulés à Courmayeur. Pietro Giovanna Battista s'est classé second. Voici la liste impressionnante des joueurs de baseball qui ont signé leurs contrats pour l'an prochain avec leur club: Fred Norman, Gary Nolan, Jack Billingham et Pete Rose pour les Reds de Cincinnati; Steve Brye pour les Twins du Minnesota; Jerry Heidemann pour les Mets de New York; Willie Star-gell et Jim Ray pour les Pirates de Pittsburgh; et finalement (cela n'a rien à voir, mais c'est du baseball) le lanceur Hal Newhouser, qui a remporté 207 victoires au cours de sa carrière, espère toujours être admis au Panthéon de la renommée du baseball. Ce sera pas long mon Hal...

Le secrétaire général des clubs de tennis de l'Angleterre, le commandant David Mills, a déclaré que la répartition des bourses (un total de \$261,300) avait été faite une fois pour toute, soit 70 pour cent pour le tournoi masculin et le reste aux femmes. Cependant, les "Made" (abréviations de madame et mademoiselle) n'entendent pas de la même façon et ont l'intention de boycotter le tournoi. Billie Jean King a précisé que 80 pour cent des membres de son association avait opté pour cette forme de pression. Du nouveau dans l'affaire des trois membres expulsés de l'équipe nationale de patinage de vitesse: l'ancien champion du monde du 3,000 mètres en 1962 Paul Enoch, de Vancouver, s'est

renewé son contrat pour la saison prochaine avec les Québécois de la Ligue nationale de crose. Et pour finir en beauté avant de vous dire à la prochaine les Spoor-tiffs", Bernard Geoffrion a répondu à un journaliste qui lui demandait si c'était à cause de ses ulcères qu'il démissionnait de son poste: "Comment cela pourrait être des ulcères, je n'ai plus d'estomac".

Hockey Ligue nationale Section James Norris table with columns for team, goals, assists, and points.

Hockey Ligue nationale Section Lester Patrick table with columns for team, goals, assists, and points.

Hockey Ligue nationale Section Conn Smythe table with columns for team, goals, assists, and points.

Hockey Ligue nationale Section Charles Adams table with columns for team, goals, assists, and points.

Hockey Ligue nationale Section Compteurs table with columns for player, goals, assists, and points.

Hockey Ligue nationale Association mondiale Section Canadienne table with columns for team, goals, assists, and points.

Hockey Ligue nationale Association mondiale Section Division est table with columns for team, goals, assists, and points.

Hockey Ligue nationale Association mondiale Section Division ouest table with columns for team, goals, assists, and points.

Hockey Ligue nationale Association mondiale Section Ligue majeure (Qué.) table with columns for team, goals, assists, and points.

Le Québécois et la nature La pollution par le mercure au Québec (1)

ÉCHOS FAUNIQUES

La pêche aux poulamons

Au cours de la semaine du 20 au 26 janvier l'équipe du service de l'aménagement de la faune a visité 444 pêcheurs qui ont capturé 32,439 poulamons à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Par extrapolation, les biologistes estiment que 13,000 sportifs ont pris 79,600 poulamons cette semaine avec un rendement moyen de 65,8 poulamons par heure de pêche par cabane. Le rendement moyen est constant depuis la semaine du 6 au 12, ce qui constitue un fait exc, tiennel. Depuis le début de la saison de la pêche à cet end'oit, les biologistes responsables soulignent que 40,800 pêcheurs ont capturé 2,501,000 poulamons avec un succès moyen de 64 poissons par heure et par cabane. Ce succès est donc supérieur à 73 et 74 à pareille date et cette pêche continue d'être bonne. Bon succès aux amateurs.

- 4- Les fabricants d'appareils électriques et de laboratoires.
5- Le traitement des graines pour prévenir les moisissures.
6- Les maladies des plantes.
7- Les hôpitaux etc...

La contamination du poisson par le mercure, est un problème nouveau dans le paysage. Du moins, ça fait tout juste 5 ou 6 ans qu'on en est conscient et ceci non seulement au Québec, mais aussi au Canada et aux États-Unis. Certes on savait déjà que le mercure présentait de graves dangers d'intoxication pour les organismes vivants, y compris les humains, mais on ignorait qu'il y avait chez nous, dans nos eaux, des régions contaminées réellement dangereuses.

Pour connaître ses effets, il fallait d'abord savoir la quantité de mercure que l'on trouve normalement dans la nature. À cette fin, le poisson qui absorbe et qui concentre nombre d'éléments qui sont présents dans son milieu, constitue un excellent indicateur. La limite tolérée par le ministère fédéral de la Santé est de 0.6 ppm; selon l'office mondial de la santé la limite reconnue devrait être de 0.05 ppm. Les sources de pollution par le mercure sont: 1- Les fabricants de soude caustique et de chlore; une électrode au mercure dans l'électrolyse du sel de cuisine. 2- Les industries de pâtes et papiers; on utilise un composé à base de mercure pour prévenir la formation de limon sur le bois de pulpe. 3- Les industries de plastique.

Le gouvernement ou plutôt les gouvernements ont interdit la pêche commerciale, mais on laisse se continuer la pêche sportive, en recommandant toutefois aux pêcheurs sportifs de ne pas manger trop fréquemment les poissons qu'ils capturent dans les eaux contaminées. Pourquoi ce traitement différentiel est-il justifié? Cela repose sur deux faits: d'une part, sur le fait que l'organisme humain élimine du mercure, et d'autre part, sur le fait que les dommages causés par le mercure proviennent de son accumulation dans l'organisme au-delà d'une certaine limite. L'organisme humain, comme d'ailleurs celui d'un poisson, peut normalement éliminer 50% du mercure qu'il contient en 70 jours. C'est ce qu'on appelle la demie vie du mercure. En d'autres termes, cela veut dire qu'un organisme humain ou un poisson qui contient 1 ppm de mercure, ne contiendrait plus que 0.5 ppm après 70 jours s'il est placé en milieu non contaminé.

Si vous mangez du poisson contaminé, immédiatement votre organisme va se mettre en frais d'éliminer du mercure. Si alors vous êtes assez longtemps sans manger du poisson, votre organisme aura eu le temps de se nettoyer et vous pourrez recommencer sans aucun risque. On estime qu'un repas par semaine de poisson modérément contaminé ne constitue aucun danger. Si vous mangez plus fréquemment, l'organisme n'ayant pas suffisamment le temps pour éliminer le mercure absorbé, il y aura effet cumulatif ou mise en banque dans l'organisme. Après quelques semaines ou quelques mois un niveau élevé de contamination ayant été atteint, on subira les effets nocifs du mercure.

où irons-nous?

Cinéma section listing various theaters and showtimes for movies like 'Le sexe nu', 'Le chevalier servant à louer', etc.

matinée

- 9.00 4 Au bout du fil, 4 The Friendly Giant (enfant), 6 Quebec School Telecasts, 8 Pay Cards (jeu), 12 Karen's Yoga.

après-midi

- 2.00 10 Année, agent très spécial (aventure), 12 Truth or Consequences (jeu), 13 Voyage au fond des mers (science-fiction).

Horaires Télévision

- 2 CBFT (R-C) Montréal, 4 CFMT (TVA) Québec, 6 CJOH (CTV) Ottawa-Hull, 10 CFTM (TVA) Montréal, 11 CBVT (R-C) Québec, 13 CKTM, Trois-Rivières.

CE SOIR:

- 'La vie qu'on mène à l'assemblée nationale' (R.Q. à 21h30), L'animateur interroge: Thérèse Lavoie-Roux, Michel Bourdon et Herbert Marx. Lise reçoit à 23h: Serge Laprade, The Great Harlison et Rodrigue Gilbert.

Variétés

- AUDITORIUM LE PLATEAU 'Straub' vendredi seulement à 20.00, AU BOUT DU VIEUX: 358 Berr (près du port) 844-0587, 'Faite la vie', vendredi et samedi à 22.00 et minuit.

soirée

- 11.55 8 News, 12.00 2.9 11 Mini-Fée (dessins animés), 2.9 11 Mini-Fée (dessins animés), 2.9 11 Mini-Fée (dessins animés).

soirée

- 6.00 4.7 10 (30) Parle parle, jase jase... (4) 7 (30) Sporty People (jeu), 5.6 The City at Six (information), 6 The Studio Six (interview), 8 Newline.

# le sport

Le succès des Flyers l'inquiète

## Les doléances de Fred Shero!

NEW YORK (PC) — La plupart des instructeurs de la Ligue nationale de hockey aimeraient être confrontés avec les problèmes que connaît présentement Fred Shero. "C'est très difficile cette année parce que les journalistes et les amateurs s'attendent à ce que nous remportions le championnat, a déclaré Shero, premier instructeur de l'expansion à remporter la coupe Stanley. Ce n'est pas si facile. Je trouve que la présente saison est très difficile pour moi".

Ses Flyers de Philadelphie, qui ont vaincu les Bruins de Boston en finale de la coupe Stanley, l'an dernier, ont une confortable avance en tête de la section Lester Patrick. Même s'ils possèdent la meilleure fiche défensive du circuit, Shero ne veut rien prendre à la légère d'ici les éliminatoires.

"Je me rappelle d'une saison où nous avons vu une avance de 13 points disparaître en seulement six parties. Bien des choses peuvent se produire. Quand tout se met à aller mal, il est difficile de remonter la pente, même si on redouble d'ardeur".

Un facteur important qui joue en faveur des Flyers cette année, c'est que la plupart d'entre eux ont plus d'expérience et sont habitués à la tension.

"Nos jeunes joueurs, qui incidemment sont ceux qui donnent le meilleur rendement, ont participé aux séries de la coupe Stanley au cours des deux dernières années et ils sont plus sûrs d'eux", a révélé Shero.

### Parent en avance

Les Flyers ont la chance de compter sur les services de Bernard Parent, qui a la meilleure fiche de points alloués, soit moins de deux buts par match. Il a remporté 30 victoires des 45 matches auxquels il a participé.

"Mon seul souci, c'est de faire travailler Wayne Stephenson plus souvent pour qu'il soit en forme pour les séries", a déclaré Shero.

Stephenson, reconnu comme étant un gardien fiable, n'a participé qu'à six matches cette saison.

Par ailleurs, les Flyers conservent leur image de durs-à-cuire. Ils demeurent l'équipe la plus punie dans la ligue et Dave Schultz s'achemine vers une autre saison record.

"Une de nos grandes difficultés cette année a été de jouer à l'extérieur. Les spectateurs tentent de nous attaquer. Ils nous lancent des objets quand nous sommes sur la glace. Il est difficile de garder notre calme", a déclaré Shero.

"Ce qui me plait le plus chez cette équipe, c'est que tous les joueurs acceptent les décisions de la direction. J'utilise les réservistes, même si certaines fois cela conduit à des défaites. À long terme, je crois que cela sera favorable à l'équipe".

Parce qu'ils sont les champions de la coupe Stanley, les Flyers sont très en demande. Shero prétend que toutes les apparitions que son équipe doit faire en public a lui quelque peu au rendement.

"Certaines personnes pensent que nous sommes des machines et que nous pouvons travailler jour et nuit, a mentionné Shero. Tous nous demandent d'aller ici, d'aller

là et c'est toujours pour des causes charitables. J'aimerais que mon équipe soit beaucoup moins en demande, mais que voulez-vous, ce sont là les exigences du hockey moderne".

## Le déficit des J.O.: on songe à un 9e tirage

MONTREAL (PC) — Le déficit de \$209 millions escompté pour les Jeux olympiques de 1976 pourrait faire deux millionnaires de plus. Roger Rousseau, président du Comité organisateur et de la loterie olympique, qui connaît un grand succès, a révélé hier que le COJO examinerait la possibilité de mettre sur pied un neuvième tirage.

Le quatrième tirage, qui offrira \$22 millions à être partagés entre 84.000 gagnants, aura lieu à Québec, le 16 février prochain. Encore une fois, deux grands prix de \$1 millions seront distribués.

Rousseau a déclaré que le cinquième tirage se déroulerait de la même façon, c'est à dire que six millions de billets seront vendus.

Quand le COJO a établi les revenus de son budget de \$310 millions, il prévoyait des recettes de \$32 millions provenant de la loto.

Mais Rousseau a laissé entendre qu'avec l'addition d'un neuvième tirage, les profits pour la loto seraient de près de \$200 millions.

### On attendra les réactions

Rousseau a déclaré qu'il devra attendre les résultats du cinquième tirage pour décider d'en instaurer un neuvième.

Les négociations avec les provinces de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba sont terminées. Ces provinces devraient entrer dans la course après en avoir décidé par arrêté ministériel.

Jusqu'à présent, ces trois provinces n'ont pas participé à la loterie, mais les résidents pouvaient se procurer des billets en les demandant par la poste.

Le sport amateur reçoit cinq pour cent des recettes de la loto dans chaque province participante. Rousseau a déclaré que les trois provinces recevraient ces montants rétroactivement si elles décidaient de participer aux prochains tirages.

Rousseau ne voit pas pourquoi une partie des revenus provenant de la province de Québec ne pourraient servir à défrayer les déficits ayant trait aux installations. Il pourrait en être de même pour l'Ontario vu que les épreuves de yachting seront disputés à Kingston.



**UN ABONNEMENT POUR VOUS C'EST INTÉRESSANT UN ABONNEMENT POUR NOUS C'EST IMPORTANT**



**LA SAVEUR EXPORT "A" ...numéro un!**

**EXPORT "A" est numéro un**

La cigarette la plus populaire au Canada

ABONNEMENTS PAR CAMELOTS (\$1.50 par semaine)

<b>MONTREAL &amp; REGION</b> 331-8961 332-3890 dès 7 h 30 a.m.	<b>LAC ST-JEAN/SAGUENAY</b> 549-6427
<b>COTE-NORD</b> Baie Comeau Hauterive 589-5017 Sept-Iles 962-5335	<b>SOREL</b> 742-3328
<b>OUTAOUAIS &amp; REGION</b> 771-7894	<b>DRUMMONDVILLE</b> 478-5730
<b>QUEBEC</b> 658-8920 626-6925 après 5 h 00 p.m.	<b>RIMOUSKI</b> 723-5616

Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement

de \$18.00 pour 3 mois   
de \$32.00 pour 6 mois

de \$60.00 pour 12 mois   
Édition du samedi seulement \$15.00 pour 12 mois

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_  
TÉL: \_\_\_\_\_

POUR RENSEIGNEMENTS  
COMPOSEZ - 331-8961

**LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT**

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.